

L'USFP salue la mobilisation responsable des citoyens derrière
Sa Majesté le Roi en vue de surmonter la situation de crise due à la pandémie

Lire le communiqué du Bureau politique en page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9111

Mercredi 9 Septembre 2020

Qu'on se le dise !

Le test sérologique vient en complément du PCR

*Selon que vous êtes d'un côté
ou de l'autre du même Maroc*

Les ménages ne sont pas
logés à la même enseigne



Page 3

L'ONU loue le rôle
constructif du Maroc
dans l'affaire libyenne



Page 7

Sénégal et RDC, deux
sparring-partners
de taille pour le
Onze national



La Centrafrique veut délocaliser
le match contre l'EN vers un
terrain neutre

Page 22



*A lui seul,
il ne peut être
déterminant
dans le dépistage
des cas Covid*

Lire page 4

L'USFP salue la mobilisation responsable des citoyens derrière Sa Majesté le Roi en vue de surmonter la situation de crise due à la pandémie

Actualité

La toute dernière réunion tenue par le Bureau politique, le 4 septembre courant, sous la présidence du Premier secrétaire, Driss Lachguar, et qui coïncide avec la rentrée politique et sociale, aura été marquée par deux axes principaux : la situation pandémique que connaît le pays d'une part, et le dialogue sur le système électoral entre les organisations politiques et le ministère de l'Intérieur, d'autre part.

Dans son intervention, le Premier secrétaire n'a pas manqué de rappeler la position de l'USFP dès l'annonce des tout premiers cas confirmés du Covid-19.

On en a pour preuve les différents communiqués et rapports, sans oublier la plateforme adressée par le Premier secrétaire à l'ensemble des Ittihadies et Ittihadis.

Le Bureau politique relève à ce propos la justesse et la précision de l'analyse de la situation effectuée depuis le début par le parti, et ce à la lumière du développement qu'a connu la situation sanitaire et son impact tant au niveau social, économique, qu'institutionnel. Ce qui a créé un climat d'inquiétude et de suspicion chez les citoyens et les milieux producteurs de richesses comme au sein des intervenants dans les domaines de la santé, de la sécurité ou de l'éducation et la formation. Il n'en reste pas moins, précise le Bureau politique, que les Marocains ont le mérite de surmonter tout cela avec fierté et dignité, faisant preuve par là d'union et de mobilisation exemplaires derrière Sa Majesté. Aussi bien dans le discours du Trône que dans celui prononcé par Sa Majesté à l'occasion de la Révolution du Roi et du peuple, le Souverain a attiré l'attention sur la gravité de la situation, ce qui nécessite une mobilisation empreinte de valeurs nationalistes et de vigilance responsable. Une attitude qui tranche sans équivoque avec tout comportement qui

va à l'encontre de l'intérêt de la nation et qu'il convient de condamner et de rejeter dans le cadre de la lutte qui doit être celle de tout le monde contre la pandémie.

Le Bureau politique déplore cependant l'insistance dont semble faire preuve le chef du gouvernement pour démantibuler la majorité en procédant à la justification de décisions techniques tout en tentant de leur assurer une couverture politique institutionnelle ignorant le soutien politique au gouvernement. Une attitude, relève le Bureau

politique de l'USFP, faite pour semer le doute quant à ses vraies intentions dans l'opérationnalisation du volet démocratique dans le cadre des attributions qui lui reviennent constitutionnellement, de même que son rôle de consulter la majorité politique gouvernementale dans la prise de décisions spécifiques.

L'autre volet signalé, à juste titre, par le Bureau politique concerne la marginalisation du cadre institutionnel de la majorité dans les concertations concernant les lois structurant la vie financière et économique, pour se contenter seulement d'informer cette même majorité de ce qui a été décidé en dehors du cadre politique institutionnel de l'Exécutif, au sein d'une structure administrative technique, et ce sans consultation sur la teneur politique de la loi de Finances rectificative, suspendant par là même les consultations sur la prochaine loi de Finances. Sans pour autant que ne soit prise quelque mesure que ce soit à propos de ce qui est publié sur les marchés publics suspects concernant la lutte contre la pandémie, ce qui pourrait affecter la confiance du citoyen dans ses institutions. Au lieu de cela, regrette le Bureau politique, l'on se limite à rééditer des communiqués basiques, comme si la situation était normale et comme s'il n'y avait ni pandémie ni crise aiguë ou autres sombres perspectives menaçant le pays.

Le Bureau politique appelle de ce fait à ce que l'on fasse preuve de créativité pour faire face aux effets néfastes de la pandémie, et ce conformément au contenu du discours Royal, à propos des nécessités sociales et économiques qu'exigent la force de l'Etat et l'immunité de la société. Cela se situe d'ailleurs, rappelle le Bureau politique, dans le cadre des propositions formulées à plusieurs reprises par l'USFP. C'est là une équation à même de renforcer l'immunité du pays, et dont son slogan principal est «Une société

moderne solidaire et un Etat fort et juste ».

Le Bureau politique se félicite du dynamisme qui distingue les consultations sur les lois régissant les prochaines échéances et renouvelle son appel pour des réformes profondes et radicales garantissant la transparence du suffrage universel, à même de renforcer les institutions qui en émanent et donnant l'espoir de contribuer à d'autres sauts qualitatifs pour une démocratie émergente et de surmonter la situation difficile due à la pandémie.

Le Bureau politique salue l'ensemble des Ittihadies et Ittihadis à quelque poste de responsabilité que ce soit, en particulier les membres des Groupes socialistes dans les deux Chambres du Parlement, pour les propositions de lois concernant la vie publique qu'ils ont présentées, contribuant ainsi aux efforts de notre pays dans sa lutte contre la corruption, la rente et l'enrichissement illicite, et l'augmentation des contributions du capital national dans le financement de la portée sociale de l'Etat et la diversification de ses ressources. Les dites propositions concernent également le fonctionnement général de la justice et l'activation du rôle vital des institutions dans cette circonstance exceptionnelle et qui a des effets négatifs aujourd'hui et qui en aura dans le futur.

S'agissant de la vie interne du parti, le Bureau politique a souligné la dynamique caractérisant les instances du parti dans de nombreuses régions et provinces, et appelle à la poursuite de cette dynamique et à sa généralisation à l'ensemble des instances organisationnelles du parti, tout en veillant à en accélérer la cadence pour une participation efficiente à l'effort national de sensibilisation et de mobilisation afin de faire face à la pandémie du Covid-19 et en vue d'une préparation adéquate aux différentes échéances à venir.



Le Bureau politique déplore l'attitude du chef du gouvernement qui se risque à démantibuler la majorité

Mohamed Benabdelkader : *Les tribunaux créés récemment seront inaugurés dans les prochains jours*

Tenue à l'ISM des épreuves orales du concours des attachés de justice



Les épreuves orales des candidats retenus au concours des attachés de justice ont débuté lundi à l'Institut supérieur de la magistrature (ISM) de Rabat, dans le respect total des mesures préventives contre le Covid-19.

Lors d'une visite d'inspection visant à s'assurer du bon déroulement des examens et des mesures préventives prises sur place, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a indiqué dans une déclaration à la MAP qu'il s'agit du groupe 44 ayant passé l'épreuve écrite au mois de janvier et censé passer l'examen oral deux mois après, si l'état d'urgence sanitaire n'avait pas été instauré en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

Dans ce sens, le responsable a mis en exergue la volonté de son ministère de fournir les efforts nécessaires pour la tenue de ces épreuves orales, afin de permettre aux candidats sélectionnés de commencer leur période de formation et de stage, qui s'étale sur deux ans, pour ainsi rejoindre le cycle de magistrature, notant que "le ministère a besoin de ce groupe afin de combler un manque d'effectif à la fois au niveau du nombre de juges dans certains tribunaux du Royaume, mais également au sein des tribunaux créés récemment et qui seront inaugurés dans les prochains

jours".

Par ailleurs, le ministre a souligné que "931 candidats sont concernés par cette épreuve qui aboutira à la sélection de 150 attachés de justice, en plus de huit attachés militaires et de quatre candidats provenant du Yémen, dans le cadre de la coopération entre les deux pays", saluant à cet égard les efforts de la direction des ressources humaines du ministère qui a veillé à la mise en place des meilleures conditions pour le bon déroulement de ces épreuves.

En plus de l'application des mesures de précaution préconisées, notamment la distanciation physique, Mohamed Benabdelkader a ajouté qu'au lieu des quatre comités habituels, ce sont huit comités constitués de magistrats, d'avocats et de professeurs répartis dans les différentes salles de l'ISM qui se chargeront d'accueillir et d'évaluer 80 candidats par jour sur quatre périodes et ce, jusqu'à la fin de ces épreuves qui s'étaleront sur une période d'environ douze jours.

Selon que vous êtes d'un côté ou de l'autre du même Maroc

Les ménages ne sont pas logés à la même enseigne

*La preuve
par les
dépenses*



«Le clivage entre le Maroc productif et le Maroc improductif perdure et reflète l'inégalité de la répartition des richesses entre les régions». C'est ainsi que Hicham Attouch, professeur universitaire et président de l'Association Forum des économistes marocaine a commenté les derniers chiffres du HCP concernant les dépenses de consommation finale des ménages (DCFM). Selon lui, ces inégalités se sont creusées davantage.

D'après la note d'information relative aux comptes régionaux de l'année 2018 publié mardi par le HCP (Cf. nos éditions d'hier), l'écart absolu moyen entre les DCFM des différentes régions et la moyenne régionale des DCFM a atteint 34,4 milliards de dirhams (MMDH) en 2018 au lieu de 33 MMDH en 2017.

Rapportées à la population, ces dépenses affichent des niveaux supérieurs à la moyenne nationale (18.081 dirhams en 2018) dans six régions. Il s'agit de Dakhla-Oued-Edahab (26.075 DH), Casablanca-Settat (22.028 DH), Rabat-Salé-Kénitra (19.711 DH), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (19.624 DH), Laâyoune-Sakia El Hamra (19.316 DH) et de l'Oriental (18.655 DH).

Dans les autres régions, les dépenses de consommation par habitant passent d'un minimum de 12.633 DH (Drâa-Tafilalet) à 17.132 DH (Fès-Meknès). A cet effet, la dispersion des DCFM par tête d'habitant a enregistré une légère hausse. L'écart absolu moyen est passé de 2.733 DH en 2017 à 2.856 DH en 2018.

Le document du HCP précise que les ré-

gions de Casablanca-Settat et de Rabat-Salé-Kénitra ont accaparé 39,8% de ces dépenses au niveau national avec 25% et 14,8% respectivement, suivis de Fès-Meknès (11,7%), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (11,5%) et Marrakech-Safi (11,2%) qui ont détenu une part de 34,4% des DCFM.

Les sept régions restantes ont contribué pour près d'un quart (25,9%) aux DCFM, avec des apports compris entre 0,7% pour Dakhla-Oued-Ed-Dahab et 7,2% pour Souss-Massa.

Pour Hicham Attouch, les DCFM renvoient à trois réalités, à savoir la concentration de l'activité économique dans une région, la densité démographique et la catégorie professionnelle dominante dans la ré-

gion. « Il y a également un autre volet à souligner, à savoir la nature des dépenses puisqu'il faut faire la différence entre les dépenses essentielles et celles qui sont complémentaires », nous a-t-il précisé. Et d'expliquer : « Il est donc normal de trouver dans une ville à forte concentration économique avec des catégories professionnelles actives d'avantage de dépenses effectuées par les ménages résidents pour satisfaire leurs besoins quotidiens (nourriture, vêtements, logement (loyers), énergie, transport, biens durables (voitures notamment), santé, loisirs et services divers). A l'inverse, dans une ville économiquement morose avec une forte densité démographique, il y aura moins de dépenses ».

Pourtant, cette variable essentielle pour l'analyse économique de la demande reste, selon notre expert, peu viable, si l'analyse économique est effectuée à des échelles plus petites. « Si vous prenez l'exemple de la région de Rabat-Salé-Kénitra, nous allons sûrement trouver des disparités entre Rabat et Kénitra. D'autant que la contribution de la ville de Rabat au PIB national reste moindre par rapport aux dépenses de ces ménages et cela est dû à son statut en tant que capitale administrative du pays qui concentre une forte catégorie professionnelle de cadres administratifs », nous a-t-il indiqué. Et d'ajouter : « L'analyse change également si l'on procède à partir des dépenses des 10% de la population les plus riches et 10% de ceux qui sont les plus pauvres ».

En outre, notre interlocuteur estime que les statistiques relatives aux dépenses sont à revoir puisqu'elles ne collent pas à la réalité d'aujourd'hui, même s'il pense qu'il n'y aura pas de grands changements au niveau du classement par région. « Le classement général demeurera le même sauf pour la région de Marrakech qui a été durement impactée par la crise liée au Covid-19 vu que cette région compte beaucoup sur les recettes touristiques. Et ce n'est pas le cas pour la région de Souss-Massa qui peut compter sur ses recettes émanant de l'agriculture. S'il y aura changement, c'est au niveau des volumes des indicateurs », nous a-t-il expliqué. Et de conclure que « les capacités de résilience et de rebond de l'économie d'une région ne sont pas les mêmes ».

Hassan Bentalib

Riches et pauvres

Dans son rapport national de 2019 intitulé "Population et développement au Maroc: Vingt cinq ans après la Conférence du Caire de 1994", le Haut-commissariat au plan précise que pour ce qui est des inégalités de dépenses de consommation au cours de la période 2001-2014, les disparités ont persisté en fonction des milieux.

La dépense annuelle moyenne par tête dans le milieu urbain s'est élevée à 22.105 DH contre seulement 11.946 DH dans le monde rural, soit pratiquement le double. Les 10% des plus aisés de la population ont accaparé, durant la période 2012-2017, le tiers de la consommation globale des ménages. Ce niveau constitue 10 fois plus que celui des 10% les plus pauvres.

En dépit des évolutions ayant caractérisé les différents indicateurs sociaux, d'autres disparités persistent.

La moitié de la population la plus aisée a disposé de 75,8% de la masse des niveaux de vie, soit un peu plus de trois fois (3,1) le niveau de vie des moins aisés. Entre 2001 et 2014, les 50% des ménages les moins aisés ont peu amélioré leur part dans la masse totale des dépenses de 23,4% en 2001 à 24,2% en 2014.

Qu'on se le dise !

Le test sérologique vient en complément du PCR



*A lui seul,
il ne peut être
déterminant
dans le dépistage
des cas Covid*

« Vous ne pouvez pas combattre un incendie les yeux bandés. Testez, testez, testez ». Cette déclaration du directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus n'est pas restée lettre morte. Depuis, la campagne de dépistage du Covid-19 initiée par le ministère de la Santé est certes loin d'atteindre des sommets comparée à d'autres pays, européens par exemple, mais on peut dire qu'elle bat son plein dans le contexte africain.

Un peu plus de 20.000 tests sont effectués quotidiennement pour un taux de positivité de l'ordre de 6,2%. Mais sont-ils pour autant efficaces ? Les chiffres sont-ils représentatifs de la réalité ? Rien n'est moins sûr. Et pour cause, le ministère de la Santé ne s'appuie pas uniquement sur les tests virologiques (RT-PCR) mais aussi sur des

tests sérologiques. Or, le couplage de ces deux tests est « in fine difficile à interpréter et n'est utile que dans de très faibles proportions », nous explique le Dr Moussayer Khadija, ancienne chef de service à l'Hôpital de Kénitra et ancienne interne aux Hôpitaux de Paris - Pitié Salpêtrière-Hôpital Charles Foy

A la lumière de ces éléments, et en laissant de côté les failles des tests virologiques, notamment les faux positifs et faux négatifs, quid de l'efficacité des seuls tests sérologiques ? Si l'on se pose la question, c'est tout simplement parce c'est l'une des stratégies adoptées par le Ministère de la Santé. Via une circulaire, ce dernier a appelé « les établissements de soins de santé primaires (ESSP) à réaliser les tests sérologiques rapides pour la population à risque et les cas suspects référés par les médecins du secteur privé, les pharmaciens

d'officines ou ceux détectés au niveau des centres de santé ». Jeudi dernier, un reportage diffusé lors du journal télévisé de la deuxième chaîne nationale a braqué les projecteurs sur l'un des établissements de soins de santé primaires de Marrakech. Et tous les intervenants, sans exception, ont expliqué que les tests sérologiques sont utilisés pour détecter le Covid-19.

A moins que nous vivions dans une autre planète, une planète où le Covid-19 n'existe pas, il y a clairement un hic. Mais admettons que nous n'y connaissons absolument rien, ce qui n'est pas totalement faux, et posons la question aux experts. A quoi servent exactement les tests sérologiques Dr. Moussayer Khadija ? Réponse : « Ces tests s'effectuent sur un prélèvement de sang et détectent les anticorps élaborés par notre organisme pour combattre le virus, appelés

également immunoglobulines (Ig en abréviation) sous forme de 2 types, les IgM et les IgG », nous explique-t-elle dans un premier temps avant de rentrer dans les détails : « Les IgM sont détectables à partir du 7^{ème} jour après l'intrusion du virus dans l'organisme chez les cas les plus sévères et au cours de la deuxième semaine pour les autres. Ils disparaissent environ trois semaines après l'infection.

Quant aux IgG, ils ne sont détectés qu'à partir du 14^{ème} jour après la contamination et diminuent par la suite progressivement pour disparaître en moyenne en 40 jours ».

En gros, les tests sérologiques permettent d'identifier les personnes qui ont contracté le virus à partir du 7^{ème} jour au minimum « même sans avoir eu de symptômes », précise le Dr. Moussayer. Donc, logiquement, un test sérologique se révélera

négatif pour une personne atteinte du Sars-Cov2 moins de sept jours avant la prise du test. Du coup, le résultat du test sera erroné et par conséquent, le ministère de la Santé relâchera dans la nature un probable cas Covid+ et le comptabilisera comme résultat négatif. En temps de pandémie, ce genre d'approximations peut avoir des effets délétères et favoriser la propagation du nouveau coronavirus. Car, rappelons-le, encore une fois, comme l'affirmait le Dr. Moussayer dans notre édition du mardi 21 juillet 2020 « les tests sérologiques ne sont recommandés qu'en complément d'un test PCR qui s'est avéré négatif alors que le patient présente des symptômes, pour ne pas passer à côté d'un porteur du virus et pour la surveillance épidémiologique de la présence du virus dans la population ».

Chady Chaabi

Saad Dine El Otmani : *La conjoncture actuelle requiert davantage de responsabilité de la part de tout un chacun*

Retour en classe de plus de 7.000.000 d'élèves avec tous les impacts que cela pourrait avoir sur la plupart des familles

La nouvelle année scolaire a démarré lundi au Maroc dans un contexte exceptionnel et des changements brusques, ce qui requiert davantage de responsabilité de la part de tout un chacun pour réussir cette échéance nationale, a affirmé le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

Dans un message à l'occasion de la rentrée scolaire, il a indiqué que "la conjoncture actuelle requiert davantage de responsabilité pour réussir cette échéance nationale, qui porte sur le retour en classes de plus de 7.000.000 d'élèves, avec tous les impacts que cela pourrait avoir sur la plupart des familles".

Il a mis l'accent, en ce sens, sur la nécessité de ne ménager aucun effort pour réussir cette opération pédagogique et éducative, tout en veillant à préserver la santé des élèves et celle du corps enseignant et garantir tous les moyens pédagogiques, logistiques et sanitaires adéquats, selon les circonstances et l'évolution de la situation.

Le chef du gouvernement a souligné que le retour en classes, dans ce contexte épidémiologique délicat, a imposé des arrangements inhabituels et "nous sommes conscients qu'il ne sont pas exemplaires, mais dictés par la nécessité de répondre à des priorités multiples et parfois contradictoires".

Ainsi, poursuit Saad Dine El Otmani, cette rentrée scolaire "exceptionnelle" appelle à la conjugaison des efforts et l'adhésion de tout un chacun pour s'adapter aux nouveaux outils pédagogiques, inciter les élèves et les encourager à respecter les mesures préventives, assurer le suivi des établissements scolaires quant au strict respect de ces mesures et être toujours prêt à s'adapter aux nouveaux développements.

"Si grâce à la synergie de nos efforts, nous



avons réalisé des réussites et évité le pire durant la première phase de la pandémie au Maroc, nous constatons ces deux derniers mois des développements inquiétants qui requièrent une plus grande vigilance", a-t-il averti.

Saad Dine El Otmani a tenu à adresser ses remerciements à toutes les composantes de l'enseignement pour les efforts qu'ils ont

consentis afin d'achever l'année scolaire écoulée et qui ont essayé de s'adapter aux restrictions du confinement sanitaire, ainsi qu'aux familles qui ont accompagné ces changements et contribué à cette réussite collective.

Pour la nouvelle année scolaire, il a ajouté que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour assurer sa réussite, appelant à l'enga-

gement et à l'adhésion des membres du corps enseignant, des familles, des associations de parents d'élèves et de tous les acteurs.

"Ce n'est pas une aventure, mais une épreuve que nous pouvons surmonter ensemble, à condition d'un engagement collectif et d'un respect strict des mesures barrières, pour le bien de nos enfants", a-t-il conclu.

Un médecin marocain désigné au comité d'évaluation du Règlement sanitaire international de l'OMS



Le médecin-chef de l'aéroport Mohamed V de Casablanca, Dr Mohamed Moussif, figure parmi les 23 experts internationaux désignés par l'Organisation mondiale du commerce (OMS) pour siéger au comité d'évaluation de son Règlement sanitaire in-

ternational (RSI) qui devait entamer mardi ses travaux.

Il représente, aux côtés de six autres experts, dont la Sud-africaine Dr Lucille Blumberg de l'Institut national des maladies transmissibles et le professeur sénégalais, Amadou Sall, directeur de

l'Institut Pasteur de Dakar, le continent africain au sein de ce comité, selon un communiqué de l'OMS.

Sur les 23 membres, figurent cinq scientifiques européens dont le professeur Lothar Wieler, président de l'Institut Robert Koch, en Allemagne.

Sur les quatre experts des Amériques, il y a le Dr canadien, John Lavery, directeur exécutif de la gestion des urgences sanitaires Colombie-Britannique et le professeur américain, James Leduc de l'Université du Texas.

Le directeur du Centre chinois pour le contrôle et la prévention des maladies, le professeur Dexin Li et Myongseï Sohn, professeur émérite de Faculté de médecine de l'Université Yonsei (Corée) en font aussi partie.

Le comité, dont les travaux dureront deux jours, évaluera le fonctionnement du Règlement sanitaire international dans le contexte du nouveau coronavirus et recommandera « des changements qu'il estime nécessaires », selon l'OMS.

Il examinera, entre autres, la convocation du comité d'urgence, mais aussi la déclaration d'une urgence de santé publique de portée internationale. Il s'agit de voir le rôle et le fonctionnement des points focaux nationaux du RSI, mais aussi les pro-

grès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations des précédents comités d'examen du RSI.

Ce comité d'évaluation, en fonction de l'avancée de ses travaux, rendra un rapport intermédiaire en novembre lors de la reprise de l'Assemblée mondiale de la santé suspendue en mai dernier. Il donnera des indications plus détaillées en mai prochain lors de la prochaine réunion des Etats membres.

Le Règlement sanitaire international est l'instrument juridique le plus important en matière de sécurité sanitaire mondiale », a indiqué lundi Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé au cours d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève.

L'objectif sera de donner au chef de l'OMS « un avis sur la nécessité potentielle de modifier le RSI afin de garantir que ce puissant outil de droit international soit aussi efficace que possible.

«Le comité communiquera également, si nécessaire, avec d'autres organes d'examen, notamment le Groupe indépendant pour la préparation et l'intervention en cas de pandémie et le Comité consultatif indépendant de surveillance du Programme de l'OMS pour les urgences sanitaires», a fait valoir le Dr Tedros.

La CEN-SAD loue les initiatives Royales en faveur de la paix dans l'espace sahélo-saharien

Reconnaissance au Maroc pour ses efforts visant à ramener la stabilité et la concorde en Libye

La Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) a souligné lundi suivre avec une "attention particulière et une grande satisfaction" les pourparlers inter-libyens lancés le 6 septembre 2020 qui s'inscrivent dans le prolongement du processus de Skhirat couronné par l'Accord politique du 15 décembre 2015.

Dans un communiqué, la CEN-SAD salue les impulsions salutaires et les encouragements au dialogue constructif de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui, en l'occurrence, crée les conditions de la restauration et de la consolidation de la paix, de la concorde nationale par le dialogue fraternel.

Elle salue également "l'implication personnelle et institutionnelle" de Nasser Bourrita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, dans la recherche d'une solution négociée à la crise libyenne qui impacte fortement les autres Etats membres de la CEN-SAD, selon la même source.

Elle félicite les parties libyennes engagées dans ce processus pour leur volonté ferme et leur détermination à sortir leur pays de la crise et les exhorte à mettre en œuvre les conclusions de la Conférence de Berlin entérinées par la Résolution 2015 (2019) du Conseil de sécurité des Nations unies, les résolutions pertinentes du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les exhortations du Sommet extraordinaire de la CEN-SAD tenu à N'Djamena le 13 avril 2019.



La CEN-SAD les invite à faire de ces pourparlers un événement historique et appelle à cet effet les leaders politiques et communautaires libyens à soutenir les discussions en cours à Bouznika et à encourager les négociateurs dans le sens de compromis patriotiques en vue de la consolidation du cessez-le-feu, de la préservation de l'unité et de la concorde nationale pour créer les conditions d'élections libres

et inclusives.

La CEN-SAD salue également l'engagement et les initiatives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la promotion de la paix dans l'espace sahélo-saharien et exprime sa reconnaissance au Royaume du Maroc pour ses efforts combien salutaires et décisifs pour ramener la stabilité politique et la concorde en Libye, ajoute le communiqué.

La CEN-SAD exprime aussi son plein soutien au processus de Bouznika et appelle l'ensemble de la communauté internationale à appuyer fortement ce processus.

Elle appelle de ses vœux un aboutissement heureux de ces pourparlers et exprime sa disponibilité à accompagner et à soutenir les parties libyennes dans la mise en œuvre des décisions qui en seront issues, conclut le communiqué.

La Ligue arabe appelle les parties libyennes à poursuivre leurs engagements de bonne foi pour parvenir à une solution



La Ligue des Etats arabes a salué lundi les efforts déployés pour faire avancer le dialogue politique entre les parties libyennes.

Dans un communiqué, la Ligue des Etats arabes a affirmé qu'elle "suit le cours du dialogue libyen qui a débuté dimanche à Bouznika, au sud de la capitale marocaine,

Rabat, à l'invitation du Royaume du Maroc, et qui a réuni les délégations du Parlement libyen et du Haut conseil d'Etat, dans le but de faire avancer la voie d'une solution politique suivant la référence de l'accord de Skhirat et de faire le suivi des diverses initiatives proposées visant à parvenir au règlement pacifique souhaité de la situation dans le pays".

Dans son communiqué, le Secrétariat général de la Ligue arabe a appelé l'ensemble des parties libyennes à poursuivre leurs engagements de bonne foi dans tous ces efforts pour parvenir à une solution nationale et intégrée à la crise libyenne sur les plans sécuritaire, politique et économique et sous les auspices de l'ONU, et de manière à faire aboutir la phase de transition que traverse le pays qui sera couronnée par l'organisation d'élections législatives et présidentielle.

Les séances du dialogue libyen entre les délégations du Haut conseil d'Etat et le Par-

lement de Tobrouk, visant à maintenir le cessez-le-feu et ouvrir des négociations pour mettre fin aux conflits entre les protagonistes libyens, ont débuté dimanche à Bouznika.

Le dialogue libyen intervient quelques semaines après la visite au Maroc du président du Haut conseil d'Etat libyen, Khaled Al Mechri et du président du Parlement libyen, Aguila Saleh, à l'invitation du président de la Chambre des représentants du Maroc.

Il fait également suite à la visite au Maroc de la représentante spéciale et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) par intérim, représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Stéphanie Williams, dans le cadre des consultations qu'elle mène avec les parties libyennes, ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux afin de trouver une solution à la crise libyenne.

L'ONU loue le rôle constructif du Maroc dans l'affaire libyenne



L'organisation des Nations unies a salué, lundi, le "rôle constructif" du Maroc qui a contribué depuis le début de la crise libyenne aux efforts visant à parvenir à une résolution pacifique du conflit en Libye.

"Depuis le début de la crise libyenne, le Royaume du Maroc a joué un rôle constructif et a contribué aux efforts de l'ONU visant à parvenir à une résolution pacifique au conflit libyen", a souligné Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général des Nations unies.

"L'accord politique libyen signé en 2015 à Skhirat témoigne de l'engagement résolu du Maroc à trouver une solution à la crise libyenne aux côtés des Nations unies", a-t-il affirmé dans une déclaration distribuée à la presse internationale accréditée auprès de l'organisation mondiale.

"Nous sommes convaincus que cette dernière initiative du Maroc aura un impact positif sur la facilitation par l'ONU du dialogue politique détenu et dirigé par les Libyens", a encore dit le porte-parole.

Le Secrétaire général de l'ONU,

Antonio Guterres, "soutient toutes les initiatives qui permettraient de faire progresser et de compléter les efforts de paix en cours" pour la résolution de la crise libyenne, a dit son porte-parole à New York en allusion au dialogue libyen qui a débuté dimanche à Bouznika entre les délégations du Parlement libyen et du Haut Conseil d'Etat.

Le dialogue libyen réunit les délégations du Haut conseil d'Etat et du Parlement de Tobrouk, avec l'objectif de maintenir le cessez-le-feu et d'initier des négociations pour mettre fin à ce conflit.

Nasser Bourita examine avec son homologue égyptien les efforts communs pour l'aboutissement d'un règlement politique en Libye

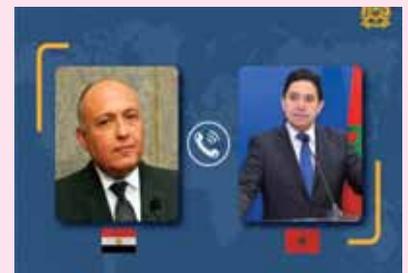
Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu lundi un entretien téléphonique avec son homologue égyptien, Sameh Chokri, axé sur les derniers développements en rapport avec le dossier libyen et les efforts communs pour l'aboutissement d'un règlement politique de la crise dans ce pays.

Ces entretiens répondent à la volonté mutuelle pour la coordination et le déploiement des efforts en vue d'un règlement politique en Libye, a souligné le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères dans un communiqué, notant que Sameh Chokri a fait part de son estime à Nasser Bourita pour sa volonté de poursuivre et d'intensifier cette coordination au sujet des efforts du Maroc dans ce sens.

Le ministre égyptien a réitéré la position constante de l'Egypte consistant à oeuvrer pour parvenir à une solution politique préservant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye et répondant aux aspirations du peuple libyen à la paix et à la sécurité tout en préservant ses ressources, ce qui contribuera à la lutte contre toutes les manifestations du terrorisme, de l'extrémisme et les ingérences étrangères.

Les deux ministres ont examiné aussi, selon la même source, les initiatives actuelles visant à faire perdurer le cessez-le-feu et à aboutir à un règlement politique global de la crise dans ce pays.

Ils ont, à cette occasion, convenu de poursuivre la concertation et la coordination et d'intensifier les contacts avec les acteurs de la scène libyenne, les partenaires internationaux, l'envoyé spécial de l'ONU et la commission africaine, ainsi qu'au sein de la Ligue arabe.



22.357 prestations médicales prodiguées à Beyrouth par l'hôpital des FAR

Jusqu'au 6 courant, 9.698 personnes ont bénéficié des soins



L'hôpital militaire de campagne, déployé sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI à Beyrouth, a prodigué à ce jour un total de 22.357 prestations médicales au profit des personnes touchées par l'explosion tragique survenue dans le port de Beyrouth.

Depuis le lancement des services de cette structure médicale le 10 août dernier et jusqu'au 6 courant, 9.698 personnes ont bénéficié des soins médicaux offerts par le personnel de l'hôpital dans diverses spécialités.

Ainsi, le personnel médical de l'hôpital a effectué 155 interventions dans diverses spécialités, dont la chirurgie générale, l'orthopédie et médecine articulaire, la neurologie, l'ophtalmologie, l'oto-rhinolaryngologie, la gynécologie, la chirurgie obstétrique, la réanimation, la chirurgie réparatrice des brûlures, l'anesthésie, la pédiatrie et la médecine générale.

Il a également fourni plusieurs traitements de base, dont 619 analyses médicales et effectué 1.772 examens aux rayons, en plus de la distri-

bution à titre gracieux de médicaments à plus de 7.678 personnes.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de l'hôpital de campagne, le Professeur Chekkar Kacem, a souligné que cette structure déployée sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des FAR, a connu tout au long de la semaine dernière une grande affluente des patients libanais et étrangers qui souhaitent bénéficier de soins médicaux, en particulier les victimes de l'explosion dans le port de Beyrouth.

L'hôpital s'emploie à fournir à tous les patients les soins médicaux nécessaires dans de bonnes conditions, tout en respectant les mesures de prévention contre le coronavirus, a-t-il souligné.

Le staff médical de cet hôpital de campagne, composé de 150 personnes, dont 46 médecins de diverses spécialités ainsi que d'infirmiers spécialisés et d'éléments de soutien, a pu effectuer une série d'opérations chirurgicales réussies.

Etude de Me Abdelaziz Ennahal Notaire à Casablanca 405, Bd Al Qods, Résidence Asskane Al Anik Hay Al Omaria 1er étage N° 5 Ain Chock Tél : 05 22 21 75 79 Transfert du siège de la société «TORCIA» S.A.R.L. Aux termes d'un acte dressé par Me Abdelaziz Ennahal, notaire à Casablanca, en date du 6 juillet 2020, Monsieur Brik Moudine, l'associé unique de la société «TORCIA» S.A.R.L., au capital de 100.000,00 dh et dont le siège social est à Casablanca, 10 rue Liberté, 3ème étage N° 5 RC N° 459679, décide le transfert du siège social à Casablanca, Hay Omaria rue 34, N° 234 et 236 Ain Chock. Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de Ca-

ablanca. **N° 7040/PA**
Etude de Me Abdelaziz Ennahal Notaire à Casablanca 405, Bd Al Qods, résidence Asskane Al Anik Hay Al Omaria 1er étage N° 5 Ain Chock Tél : 05 22 21 75 79 Donation de parts sociales de la société «Al Khaouarizmi Lubes Maintenances Experts» S.A.R.L. Aux termes d'un acte dressé par Me Abdelaziz Ennahal, notaire à Casablanca, Monsieur Abdelhadi Kassimi, a fait à Monsieur Zakaria Kassimi, donation de parts sociales : 420 parts sociales et les associés décident la signature conjointe des cogérants pour toutes les opérations dépassant 10.000,00 dhs et décident la re-

fonte du statut de la société « Al Khaouarizmi Lubes Maintenances Experts » S.A.R.L., au capital de 200.000,00 DH et dont le siège social est à Casablanca rue Soumia, résidence Shahrazad 3, 5ème étage N° 22 Palmier, RC N° 198699. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11 août 2020 sous le N° 742604. **N° 7041/PA**
EXCOB SARI. CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE « VISU NUM » S.A.R.L. Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 03 février 2020, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les

suivantes : Forme juridique : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : « VISU NUM » Objet social : La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : - L'import, l'export, la distribution, la vente de produits numériques, informatiques, électroniques et tous autres produits connexes, ainsi que toutes pièces consommables et de rechanges desdits produits. - Toutes prestations de conseil, de maintenance, d'assistance ou autres, liées à la vente et la distribution des produits susvisés. - L'achat, la vente, la location d'espaces publicitaires et la création de réseaux de franchise. - Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous

quelque forme que ce soit, dans les entreprises ayant des objets similaires ou connexes à celui de la société. Siège social : 12, rue de Berne, quartier des hôpitaux, Casablanca Durée : Quatre vingt dix neuf (99) années à compter de la date de sa constitution. Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100.000) dirhams et divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés proportionnellement à leurs apports, à savoir : - Monsieur Abdelkarim Ben Salтана : 600 parts - Madame Salama Abkar : 200 parts - Madame Sandrine Lerouge : 100 parts - Monsieur Fabrice Joanny Fombonne : 100 parts Soit au total : 1000 parts Associés : - Monsieur Abdelkarim Ben Sal-

tana, gérant de société et demeurant à Casablanca, Lot des stades, rue Harhoura, Nt 36. Hay Essalam - Madame Salama Abkar, associée, demeurant à 14, place de Verdun, 65000 Tarbes, France - Madame Sandrine Lerouge, associée, demeurant à rue des grands Cros, 63960 veyre monton, France - Monsieur Fabrice Joanny Fombonne, associé, demeurant à 29, route Routivres, 21110 Varanges, France. Gérance : La société est gérée pour une durée illimitée par : - Monsieur Abdelkarim Ben Salтана, gérant de société et demeurant à Casablanca, lot des stades, rue Harhoura, Nt 36. Hay Essalam. - Registre de commerce : La société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca, le 27 mai 2020, sous le numéro 460965. **N°7039/PA**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle, l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والتعليم التقني
أكاديمية مراكش السفي
المديرية الإقليمية لرامنا

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° AOO16/RH/2020/INV en 03 lots
(Séance publique)
Le 01/10/2020, à 11 heures 10 min, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale du MENFP de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 16/RH/2020/INV en 03 lots

Lot N°	Désignation des prestations	Montant de l'Estimation TTC
01	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation d'un espace deuxième chance au sein de l'école primaire MOUSSA IBNOU NOUSSIR relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	90 000.00 (quatre-vingt-dix mille dirhams)
02	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation des espaces d'orientation au sein des centres pédagogiques intégrés BOUCHAN ET LMHARA relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	5880.00 (Cinq mille huit cent quatre-vingt Dirhams)
03	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation des espaces d'orientation au sein des lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	8 880.00 (huit mille huit cent quatre-vingt Dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFP de Rhamna, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Ben Guérir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9,10,11 et 12 du Règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
• Copiés légalisés du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivantes :

Certificat d'agrément	Domaine d'activité
D13	Etudes générales
D15	Courant fort courant faible pour bâtiment à tous usages

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
N°7036/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle, l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والتعليم التقني
أكاديمية مراكش السفي
المديرية الإقليمية لرامنا

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 15/RH/2020/INV
(Séance publique)
Le 01/10/2020, à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFPERS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 15/RH/2020/INV

Désignation des prestations	Montant de l'Estimation TTC
Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction de quinze (15) salles de classe de l'enseignement préscolaire aux communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	30 000,00 (Trente mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFPERS de Rhamna, école azzouzia/Alaazouzouzia, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
- Les certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités suivantes :

Activités	Qualifications	Catégorie
n°1 : Etude géotechnique	EG.1	4
n°2 : Contrôle Qualité	CQ.1	4

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
N°7043/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DES BUDGETS ET MARCHÉS

Avis rectificatif
Appel d'offres ouvert n° 03/BG2/2020
Etude géotechnique et contrôle des matériaux de construction des travaux de construction de 14 logements de fonction à la Province de Guelmim

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

- La date d'ouverture des plis a été reporté jusqu'au 22/09/2020 à 11h00 min
- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification pour les entreprises installées au Maroc ;
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Les secteurs des activités concernées, les classes minimales et les qualifications exigées sont les suivantes :
* **Qualification nouvelle :**

Activités	Qualifications	Catégories
EG	EG.1	3
CQ	CQ.1	3
CQ	CQ.9	3

* **Correspondance ancienne qualification :**

Activités	Qualifications	Catégories
n°1	1.1	3
n°2	2.1	3
n°2	2.7	3

3- Le reste de l'avis de l'appel d'offres est sans changement. **N°7035/PA**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle, l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي
والتعليم التقني
أكاديمية مراكش السفي
المديرية الإقليمية لرامنا

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 14/RH/2020/INV
(Séance publique)
Le 01/10/2020, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFPERS de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 14/RH/2020/INV

Désignation des prestations	Montant de l'Estimation TTC
Etudes techniques et suivi des travaux de construction de Quinze (15) salles de classe de l'enseignement préscolaire aux communes relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	60 000.00 (Soixante mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du MENFPERS de Rhamna, école azzouzia/Alaazouzouzia, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
• Copiés légalisés du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivantes :
D14 - D15 - D16
Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
N°7042/PA

Christiane Eda-Pierre, Martiniquaise et grande soprano

Portrait



La soprano martiniquaise Christiane Eda-Pierre, décédée à l'âge de 88 ans, était une grande voix française "à la tessiture unique" et la première cantatrice noire de l'Hexagone à faire une carrière internationale d'envergure.

Née le 24 mars 1932 à Fort-de-France en Martinique, Christiane Eda-Pierre, qui était également une grande pédagogue au Conservatoire de Paris, est décédée dimanche de mort naturelle dans sa maison des Deux-Sèvres, dans le centre-ouest de la France, selon ses proches.

"L'opéra français perd une voix irremplaçable et la Martinique un de ses enfants les plus talentueux", a réagi le ministre des Outre-mer dans un tweet.

Première cantatrice noire française à connaître une carrière internationale, elle défendait la représentativité des artistes noirs dans tous les arts. "Elle disait que plus on les mettrait sur scène, plus ça se normaliserait", a déclaré à l'AFP sa biographe Catherine Marceline.

Celle qui a chanté dans les plus

grandes maisons d'opéra, de l'Opéra de Paris à New York, en passant par Londres ou Vienne, avait notamment triomphé en 1977 dans "Les Contes d'Hoffmann" d'Offenbach, mis en scène par Patrice Chéreau.

Soprano au répertoire éclectique, elle a participé à la création de "Saint-François d'Assise" du compositeur français Olivier Messiaen, dans le rôle de l'Ange.

"Quelle voix, quelle belle personne qu'est Christiane Eda-Pierre", affirmait l'actuelle ministre de la Culture Roselyne Bachelot en 2018 dans une chronique sur France musique. Elle qualifiait cette "reine française de l'art lyrique" de "mozartienne d'une subtilité incomparable".

"Elle a su imposer son style, sa voix, sa personnalité, son rire. Elle n'a jamais oublié d'où elle venait, la Martinique", a réagi Fabrice Di Falco, lui aussi martiniquais, chanteur lyrique et organisateur du concours "Voix des Outre-mer", sur Outre-mer La 1ère.

Née dans une famille d'intellectuels, nièce de la femme de lettres Paulette Nardal --première étudiante noire

à la Sorbonne--, elle apprend très jeune le solfège auprès de sa mère, professeuse de piano.

"Son premier contact avec l'opéra, c'était avec son grand-père, qui connaissait tous les airs lyriques grâce aux troupes qui faisaient des va-et-vient entre l'Europe et les Etats-Unis et qui s'arrêtaient pour se produire à Saint-Pierre ou Fort-de-France", raconte à l'AFP sa biographe, dont le livre "Christiane Eda-Pierre, une vie d'excellence" est sorti en 2019.

La jeune femme arrive à Paris à la fin des années 50 pour des études de piano. Mais Charles Panzéra, grand baryton suisse, "m'a entendue, il m'a dit +je vais te présenter au Conservatoire+, j'ai ouvert de grands yeux parce que je me suis dit +moi, une noire, rentrer au Conservatoire, ce n'est pas possible+", raconte-t-elle dans un podcast diffusé en 2013 par Qobuz.

Elle garde à l'esprit "les avanies qu'a rencontrées la grande chanteuse américaine Marian Anderson, qui a mis tant de temps à être acceptée dans son pays", avait raconté Mme Bachelot

dans sa chronique.

"Il a fallu que je perde mon accent, que je prononce les +R+ (...) j'ai suivi des cours de diction", se rappelle la soprano. "Elle n'a jamais pris ça comme une perte d'identité, ça aurait été la même chose si elle avait été italienne ou allemande", déclare la biographe. Sa voix avait "une tessiture unique".

Christiane Eda-Pierre fait ses débuts à l'Opéra de Nice dans "Les pêcheurs de perles" de Bizet avec Gabriel Bacquier, baryton-basse français décédé en mai. Elle se distingue l'année suivante au Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence puis enchaîne les rôles à Paris, à l'Opéra-Comique et au Palais Garnier avant de s'illustrer à l'international.

Au début des années 80, "elle chante dans un concert avec Pavarotti à Central Park devant 300.000 personnes, à l'issue duquel le public américain lui réserve une ovation extraordinaire", rapporte Catherine Marceline.

La cantatrice s'était arrêtée de chanter en 1995 pour se consacrer à l'enseignement.



L'activité s'améliore progressivement dans l'industrie

L'activité s'améliore dans l'industrie. Selon les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture de Bank Al-Maghrib (n°163) au titre du mois de juillet, l'activité industrielle a connu une amélioration dans la majorité des branches d'activité.

A en croire la banque centrale, «la production aurait enregistré une progression, avec un taux d'utilisation des capacités (TUC) qui se serait accru à 67% après s'être établi à 64% en juin».

Concernant l'évolution des ventes observées au septième mois de l'année en cours, les données recueillies montrent qu'elles «auraient progressé aussi bien sur le marché local qu'étranger», a indiqué Bank Al-Maghrib soulignant toutefois une baisse des commandes alors que «le carnet des commandes se serait situé à un niveau inférieur à la normale».

Par branche d'activité, l'enquête mensuelle de conjoncture de la banque centrale indique une augmentation de la production et des ventes dans l'ensemble des branches à l'exception de la «chimie et parachimie» où les ventes auraient connu une stagnation.

Dans sa note, Bank Al-Maghrib estime que le recul observé au niveau des commandes globales traduit celles de toutes les branches d'activité hormis le «textile et cuir» et la «mé-

canique et métallurgie» où elles auraient progressé.

Poursuivant l'analyse des résultats de son enquête, BAM relève en outre que le carnet des commandes se serait situé à un niveau inférieur à la normale dans toutes les branches.

La même source révèle, par ailleurs, que «pour les trois prochains mois, les patrons anticipent une hausse de la production et une stagnation des ventes», notant cependant que 34% d'entre eux déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 43% pour ce qui est des ventes.

En détail, on notera qu'en juillet dernier, la production de la branche «agroalimentaire» aurait progressé et le TUC se serait établi à 71%.

Quand bien même les expéditions à l'étranger accuseraient un recul, les ventes auraient connu une hausse suite à la progression des ventes sur le marché local. Alors que les commandes auraient baissé, avec un carnet qui se serait situé à un niveau inférieur à la normale.

«Pour les trois prochains mois, les chefs d'entreprises s'attendent à une stagnation de la production et des ventes», constate BAM relevant toutefois que 44% des entreprises déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de l'activité.

Concernant la production de la branche «textile et cuir», en juillet, il

ressort de l'enquête qu'elle aurait enregistré une hausse dans toutes les sous-branches à l'exception de l'industrie textile» où elle aurait plutôt stagné. Le TUC se serait établi ainsi

à 45%.

Selon Bank Al-Maghrib, «des ventes se seraient accrues dans l'ensemble des sous-branches. Par destination, les expéditions à l'étranger auraient progressé, tandis que les ventes sur le marché local se seraient repliées».

La banque centrale note également une hausse des commandes qui se seraient accrues dans l'ensemble des sous-branches hormis l'industrie textile où elles auraient baissé. Alors que le carnet des commandes se serait situé à un niveau inférieur à la normale.

Bien qu'ils anticipent un accroissement de la production et des ventes pour les trois prochains mois, 47% des patrons déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 58% pour ce qui est des ventes.

Dans la «chimie et parachimie», les résultats de l'enquête indiquent que «la production aurait progressé d'un mois à l'autre et le TUC se serait amélioré de 7 points de pourcentage à 72%».

Alors que les ventes auraient connu une stagnation, en raison de la hausse sur le marché étranger et de la baisse sur le marché local, les commandes se seraient pour leur part repliées, avec un carnet qui se serait situé à un niveau inférieur à la normale.

A noter que les industriels de cette branche pronostiquent une hausse de la production et une stagnation des ventes pour les trois mois à venir.

S'agissant de la branche «mécanique et métallurgie», l'enquête révèle que la production aurait augmenté, le TUC se serait situé à 58%, les ventes auraient connu une hausse aussi bien sur le marché local qu'étranger tandis que les commandes se seraient accrues, avec un carnet des commandes qui se serait situé à un niveau inférieur à la normale, relève la banque centrale.

A souligner que «pour les trois prochains mois, les chefs d'entreprise s'attendent à une hausse de la production, mais que 42% des entreprises déclarent ne pas avoir de visibilité quant à l'évolution future de la production et 75% pour ce qui est des ventes».

Enfin, s'ils affirment que la production et les ventes auraient augmenté et que le TUC aurait progressé à 67%, les industriels de la branche «électrique et électronique» estiment que les commandes auraient connu une baisse, avec un carnet des commandes qui se serait situé à un niveau supérieur à la normale.

Pour les trois prochains mois, ils disent s'attendre à une baisse de la production et des ventes.

Alain Bouithy



La production aurait enregistré une amélioration, tandis que les ventes auraient progressé aussi bien sur le marché local qu'étranger

Les besoins prévisionnels du trésor entre 10 et 10,5 MMDH en septembre

Les besoins prévisionnels du Trésor au titre de septembre 2020 varient entre 10 et 10,5 milliards de dirhams (MMDH), a annoncé lundi la direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Dans un communiqué, la DTFE porte à la connaissance des investisseurs que "le recours au marché des adjudications des valeurs du Trésor au titre du mois de septembre 2020 portera sur un montant se situant entre 10 et 10,5 MMDH".

En août dernier, les besoins prévisionnels du Trésor oscillaient entre 12 et 12,5 MMDH.

Hausse des primes émises par les entreprises d'assurances et de réassurance en juillet

Les primes émises par l'ensemble des entreprises d'assurances et de réassurance à l'exception des réassureurs exclusifs se sont élevées en juillet 2020 à plus de 4,22 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 7,4% par rapport au même mois de l'année 2019, selon des données publiées lundi par l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

La branche "Assurances vie et capitalisation" a enregistré une augmentation de 7,5% des primes émises au titre du mois de juillet à plus de 1,71

(MMDH), soit une part de 40,5% du total au moment où la catégorie "Assurances non-vie" affiche une progression de 7,3% à plus de 2,51 MMDH et une part de 59,5%, d'après la même source.

Dans le détail, pour ce qui est de la branche "Assurances vie et capitalisation", la composante "Epargne" a évolué de 6,8% pour atteindre plus de 1,33 MMDH alors que les primes émises pour "Décès" ont baissé de 5,8% pour se chiffrer à 241 millions de dirhams.

Pour la catégorie "Assurances non-vie", le segment automobile représente 29,3% des primes émises avec un total de plus de 1,23 MMDH à la faveur d'une progression de 7,5% par rapport à juillet 2019.

D'autre part, l'encours des placements affectés a atteint plus de 168,2 MMDH contre 167,9 en juin 2020. Les actifs en taux représentent une part de 51,1% avec un total de plus de 85,9 MMDH suivis des actifs actions avec une part de 43,1% et un total de 72,5 MMDH.

L'OCP soutient des coopératives et des agriculteurs dans les provinces de Youssoufia et Rehamna

Le Groupe OCP (site El Guentour) a annoncé, lundi, un soutien apporté à 3 coopératives et à 100 agriculteurs dans les provinces de Youssoufia et de Rehamna et ce, à travers la fourniture de semences du quinoa de haute qualité, destinées à la culture de 150 ha au cours de la campagne agricole 2019-2020.

Dans un communiqué de son programme "Act for Community",

l'OCP (site El Guentour) indique qu'en dépit des conditions de sécheresse ayant sérieusement affecté la production agricole durant cette campagne, les agriculteurs et producteurs dans les deux provinces ont pu récolter 35 tonnes de quinoa de haute qualité, dont une partie importante a été commercialisée.

Et d'enchaîner qu'à la lumière de la conjoncture difficile que traversent le Royaume et le monde entier en raison de la propagation du Covid-19, le programme "Act for Community" continue à faciliter l'accès du quinoa aux espaces commerciaux de l'OCP à Youssoufia et à Benguerir afin d'aider les coopératives à surmonter les difficultés économiques et financières auxquelles elles sont confrontées en raison de cette pandémie, rapporte la MAP.

D'autre part, poursuit le communiqué, ledit programme œuvre pour le développement de la filière du quinoa en tant que culture alternative, résiliente face aux changements climatiques et génératrice de richesses et de postes d'emplois au profit des organisations agricoles, des agriculteurs et des jeunes en milieu rural dans les provinces de Youssoufia et de Rehamna.

Ce programme, ajoute-t-on, vise à asseoir un système intégré autour de la filière de production du quinoa, en mettant en œuvre une série d'ini-



tatives concernant la recherche scientifique, l'expérimentation dans les champs, l'exploration de nouveaux marchés, l'accès des organisations agricoles et des agriculteurs aux techniques et moyens de production du quinoa, la valorisation du produit par le biais des techniques de traitement et l'élaboration de marques commerciales et de conserves spécifiques à chaque coopérative.

Selon les responsables de ce pro-

jet au sein du programme "Act for Community", la promotion de cette culture est de nature à ouvrir de nouvelles perspectives prometteuses pour le développement de l'agriculture dans les zones arides et l'amélioration des revenus des agriculteurs.

Bien que la culture du quinoa soit nouvelle dans la région et se trouve encore à un stade d'expérimentation, elle a néanmoins suscité un grand intérêt à la faveur de ses

multiples avantages et de sa capacité d'adaptation aux conditions climatiques difficiles et de création d'une grande valeur ajoutée par rapport à d'autres cultures.

Ainsi, tous les intervenants émettent le vœu de voir les pluies être au rendez-vous lors de la prochaine campagne agricole, ce qui aura une incidence positive sur la hausse de la superficie cultivée et de la production du quinoa, conclut le communiqué.

Le groupe va fournir des semences du quinoa de haute qualité destinées à la culture de 150 ha

Mutandis accuse une baisse de 11% de son résultat net courant au premier semestre

Mutandis a réalisé lors du premier semestre 2020 un résultat net courant de 37 millions de dirhams (MDH), en baisse de 11% par rapport à la même période de l'année dernière, selon les indicateurs semestriels de la société publiés lundi.

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 683 MDH, stable par rapport à la même période de l'année précédente, d'après l'entreprise qui vient de rendre publics ses comptes consolidés au 30 juin 2020.

Dans le détail, les différents marques de détergents de la société ont enregistré "une très bonne performance" avec une

évolution de 11% par rapport au 1er semestre 2019, tirée par l'eau de javel (+65%) et la poudre main (+7%), rapporte la MAP.

Dans les produits de la mer, les ventes de conserves de sardines ainsi que les ventes de produits accessoires et déchets s'affichent en hausse respectivement de 5% et 20% par rapport à la même période de 2019, malgré les perturbations de la production consécutives au confinement des pêcheurs de la pêche côtière et aux mesures de distanciation sociale mises en œuvre dans les usines. D'après la même source, le chiffre d'affaires des bouteilles alimentaires a enregistré une forte baisse de 34% par rapport au S1-

2019 en raison de la baisse de 20% des volumes, à cause du confinement sanitaire et de la fermeture des hôtels, cafés et restaurants.

Les ventes des jus de fruits ont également reculé pendant la période de confinement du fait de l'arrêt de la consommation hors domicile, relève Mutandis, précisant que ses marques propres sont à -2% au Maroc, +10% à l'export et -32% s'agissant des ventes aux compagnies aériennes.

Durant les six premiers mois de 2020, la société a réalisé un excédent brut exploitation (EBE) de 105 MDH en baisse de 1% par rapport à la même période de l'année dernière.

MUTANDIS
Accélérateur de marques

Le combat pour le féminisme au cœur de nombreux films en compétition pour le Lion d'Or

Militantes, submergées de douleur, amoureuses au défi des conventions... Les femmes et le combat pour le féminisme sont au cœur de nombreux films en compétition pour le Lion d'Or, qui sera décerné samedi à Venise (Italie).

Le festival, critiqué ces dernières années pour son manque de parité, semble avoir changé de braquet pour sa 77e édition, avec huit réalisatrices en compétition officielle sur un total de 18 cinéastes. Plus largement, le débat sur la place des femmes, central depuis la vague #MeToo, continue d'agiter le monde du cinéma ces dernières années. A la Mostra, les héroïnes fortes et marquantes sont omniprésentes depuis l'ouverture de la compétition le 3 septembre.

Par la grâce du 7e art, Eleanor Marx, fille du célèbre théoricien du communisme Karl Marx, sort de l'ombre de l'histoire avec un biopic, "Miss Marx", en compétition. Ce film de l'Italienne Susanna Nicchiarelli est un hymne au féminisme mêlant musique contemporaine et images du XIXe siècle et balançant, comme son héroïne, entre

raison et sentiments.

La benjamine des enfants de Karl Marx fut l'une des premières militantes féministes à conjuguer, à la fin du XIXe siècle, lutte des classes et combat pour l'égalité des sexes.

Née à Londres en 1855, cultivée et brillante, elle croyait au pouvoir libérateur de la culture et de l'art. Elle s'est suicidée à 43 ans, sur fond de déboires amoureux. "Raconter la vie d'Eleanor, c'est parler de thèmes tellement modernes qu'ils sont encore révolutionnaires aujourd'hui", selon la réalisatrice, pour qui cette histoire souligne les "difficultés et les contradictions" de l'émancipation des femmes.

Côté actrices, la Britannique Vanessa Kirby, l'une des stars de la série "The Crown", s'illustre par son interprétation des premiers rôles dans deux films. Elle incarne une femme dans l'Amérique rurale du XIXe siècle, qui doit échapper à la vigilance jalouse de son mari pour vivre sa passion pour sa voisine (Katherine Waterston), dans "The World to Come".

Ce film de Mona Fastvold, l'une des rares oeuvres américaines présentes cette année à Venise, met la question de



l'émancipation au cœur de son propos : "Il n'y a pas encore si longtemps, les femmes ne pouvaient pas choisir ce qu'elles faisaient de leurs journées et encore moins qui elles pouvaient aimer", a souligné Vanessa Kirby.

L'actrice espère porter un message plus large : "Brièvement, dans leur vie, (ces femmes) ont pu avoir un peu d'intimité, une connexion, ce qu'on mérite tous dans notre vie".

L'interprète de la princesse Margaret dans "The Crown" est également en compétition dans "Pieces of a Woman", réalisé par un homme, le Hongrois Kornel Mundruczo, mais coécrit avec sa femme Kata Weber. Elle y incarne, aux côtés de l'Américain Shia LaBeouf, une mère qui perd son enfant à la naissance. La scène d'accouchement à domicile, filmée en plan séquence sur presque 40 minutes, est une performance d'actrice.

Le film interroge sur l'émancipation d'une mère, face à son mari, sa famille et le reste de la société, après un tel traumatisme. Essayer de rester fidèle à la douleur des femmes dans ces situations a été "très effrayant" lors du tournage, a témoigné

Vanessa Kirby.

Mais l'une des figures de femmes les plus "fortes" projetées sur les écrans du Lido reste sans doute celle de la Bosnienne Jasna Djuric, qui joue le rôle déchirant d'une mère tentant désespérément de sauver sa famille du massacre de Srebrenica (plus de 8.000 morts en juillet 1995), dans "Quo Vadis, Aida?", de Jasmila Zbanic. La guerre est un "jeu d'hommes", sur laquelle la réalisatrice, également bosnienne, explique avoir voulu poser un regard "féministe".

Un point de vue féminin également revendiqué, mais dans un tout autre genre, par la cinéaste française Nicole Garcia, qui filme dans "Amants" les tourments d'une jeune femme (Stacy Martin) aux prises avec un triangle amoureux. Son héroïne, à l'inverse de beaucoup d'autres dans cette Mostra, peine à avoir prise sur son destin et semble subir les décisions des hommes. "J'ai toujours fait des films où les personnages féminins ont (...) peur des hommes, d'être humiliées par les hommes, d'être contraintes par eux", remarque-t-elle.

Le Monde ouvre la saison des prix littéraires



La saison des prix littéraires s'est ouverte lundi avec le prix du Monde, remis à Francesca Serra, pour son premier roman "Elle a menti pour les ailes". Initialement prévue mercredi, l'annonce du prix a été avancée de deux jours. Mercredi ce sera le prix de la Fnac qui sera à son tour décerné. Mardi, le jury du Renaudot doit dévoiler sa première sélection. L'an dernier, elle comptait

16 romans mais pas le vainqueur final, Sylvain Tesson et sa "Panthère des neiges". Ce jury aime les surprises: en 2018, la lauréate Valérie Manteau ("Le sillon") n'était pas parmi les finalistes.

Le Renaudot doit être décerné le 10 novembre, le même jour que le Goncourt. Pour le moment, coronavirus ou non, il est prévu de le faire de la même manière que le veut la

tradition, au restaurant Drouant. Ce jury avait été bousculé en avril par le départ, avec fracas, du journaliste Jérôme Garcin. Il souhaitait un renouveau, notamment une féminisation, après la polémique sur la remise du prix de l'essai à Gabriel Matzneff en 2013. Jean-Marie Gustave Le Clézio, prix Nobel 2008, avait laissé entendre qu'il pourrait l'imiter, mais reste finalement présent. Il y avait du beau monde dans la sélection des treize journalistes du quotidien du soir, avec un match entre des romanciers confirmés, comme Eric Reinhardt ("Comédies françaises"), Jean Rolin ("Le Pont de Bezons") ou Sarah Chiche ("Saturne"), et des auteurs de premiers romans comme Fatima Daas ("La Petite dernière") et Francesca Serra. C'est cette dernière, née à Ajaccio en 1983, qui l'a emporté en racontant le destin d'une adolescente du Sud de la France, Garance, connectée en permanence aux réseaux sociaux. Emojis, mots-dièses, conversations de groupe en ligne... "Elle a menti pour les ailes" (éditions Anne Carrière), roman à suspense, a recours à toute la palette de la communication moderne.

"Le hashtag le plus merdique de la terre, #missinggarance, a aussitôt fait le tour de la ville. Quelques heures plus tard, c'était devenu un trending topic régional. L'excitation s'est propagée durant le week-end, des timelines à la télévision", raconte la romancière.

Elle a raconté au quotidien avoir longuement étudié "cette langue éclatée, qui s'évapore si vite, où +wash est devenu une conjonction de coordination+, comme l'a dit un gamin sur Twitter". C'est la huitième fois que Le Monde remet ce prix, et la cinquième fois à une femme.

La Fnac a resserré sa sélection à quatre finalistes, dont des traductions. Franck Bouysse ("Buveurs de vent") et Lola Lafon ("Chavirer") y côtoient deux Américaines, Tiffany McDaniel ("Betty") et Britt Bennett ("L'Autre Moitié de soi"). Le jury est composé de 400 libraires et 400 adhérents de l'enseigne.

Cette rentrée 2020 a vu la parution de 511 romans, tout juste un peu moins que les 524 de l'année précédente. Mais certains d'entre eux prévus plus tôt dans l'année ont été reportés à août-septembre. "Il y a beaucoup de romans de femmes. D'habitude on en a une petite quantité, mais ils ne sont pas tous de haut niveau. Mais là, il y a vraiment de très, très belles choses", confiait fin août Didier Decoin, le nouveau président de l'Académie Goncourt, sur France Inter.

Le Goncourt doit présenter sa première sélection le 15 septembre, avec un jury remanié après les départs de Bernard Pivot et Virginie Despentes, remplacés par Camille Laurens (qui vient de publier "Fille") et Pascal Bruckner.

La 20^{ème} édition du Festival L'Boulevard annulée



L'association EAC-L'BOULVART a annoncé l'annulation des éditions 2020 des différents festivals organisés par ses soins, à leur tête le festival des jeunes musiciens "L'Boulevard", en raison de la pandémie de la Covid-19. "Au vu des circonstances actuelles et des mesures d'urgence prises par le Maroc pour faire face à la pandémie de la Covid-19, l'association a le regret de vous annoncer

l'annulation des éditions 2020 de ses festivals de musique, L'Boulevard, du street-art, Sbagha Bagha à Casablanca et Jidar, toiles de rue à Rabat", a expliqué l'association dans un communiqué.

Les activités du centre de musiques actuelles, le Boultek, à savoir les concerts, répétitions et résidences, sont également à l'arrêt, bien que les équipes de l'association s'activent "afin de préparer la prochaine saison, qui nous l'es-

pérons, saura répondre à vos attentes", ajoute la même source.

L'association EAC-L'BOULVART tient à remercier son public, ses amis, ses partenaires et ses sponsors, tout en invitant à rester en contact à travers ses pages sur les réseaux sociaux, dans l'attente des éditions 2021 "pour célébrer le 20^{ème} anniversaire du festival L'Boulevard, conclut le communiqué.

Bouillon de culture

Aida Kamel

La grande figure égyptienne du cinéma et de la télévision Aida Kamel est décédée lundi au Caire à l'âge de 89 ans des suites d'une longue maladie, rapporte la presse égyptienne. Née en 1931, Aida Kamel a entamé sa carrière d'actrice au début des années 1950 après l'obtention d'un diplôme supérieur dans le domaine de l'audiovisuel. Repérée par les professionnels du 7e Art, Aida Kamel va enchaîner les rôles, aux côtés d'une pléiade d'artistes de renom, dont Faten Hamama, Ismaïl Yacine et Abdelhalim Hafez, dans des films qui marqueront le cinéma égyptien, la propulsant très vite sous les feux de la célébrité.

Ayant tourné dans quelque 120 films pour le grand et le petit écrans, Aida Kamel a notamment incarné des rôles dans, "Sitt El Hosn" (1950) de Ismaïl Yacine, "Lahn El Khoulood" (1952) de Henri Baraket, "Daymen Maak" (1954) de Ahmed Daya Eddine, "El Wissada El Khaliya" (1957) de Salah Abou Sif, "Ismaïl Yass fi El Tayarane" (1959) de Fatine abdelwahab et "Iskandariya lih" (1978) de Youcef Chahine.



La soprano Miryam Singer distinguée au Chili



La chanteuse soprano et universitaire Miryam Singer a reçu, lundi, le Prix national de musique 2020 du Chili "pour son extraordinaire carrière nationale et internationale", a annoncé le ministère des Cultures, des Arts et du patrimoine. Outre son parcours, le jury met également en avant "sa solide carrière dédiée à la formation de nouveaux talents musicaux, qui ont eu des projections internationales". De même, la capacité de Singer en tant que "manager, réalisateur, producteur et designer" a été prise en compte lors de cette distinction, notamment les "projets notables" que l'artiste anime et mène autour de la scène nationale de l'opéra, en veillant à la promotion "à partir de ce domaine, du développement des arts et de la culture" au Chili, a relevé le ministère dans un communiqué. Dans une déclaration à cette occasion, la Soprano a affirmé se sentir porteuse "du drapeau individuel et collectif de toutes les femmes et de toutes les personnes qui se produisent en opéra".

Malgré une formation d'architecte à l'Université du Chili, Singer a décidé de consacrer sa vie à l'opéra, que ce soit en tant que chanteuse, réalisatrice, productrice ou créatrice de théâtre.

Actuellement, Singer est directrice des arts et de la culture à l'Université pontificale catholique du Chili (UC), un poste qu'elle occupe depuis juillet 2010. Elle est également professeur à l'atelier d'opéra de l'Institut de musique au sein de cette prestigieuse université chilienne.

Le Prix national est la plus haute distinction accordée par l'État du Chili au travail de Chiliens qui, en raison de leur excellence, de leur créativité, de leur contribution transcendante à la culture nationale et au développement des connaissances et des arts, se vient récompensés par ce prix. Chaque personne distinguée reçoit un diplôme, une prime avoisinant les 28.400 USD en plus d'une pension viagère mensuelle équivalente à environ 1.300 USD.



La Chine se félicite *L'Europe souffre*



La Chine s'est targuée mardi d'avoir passé avec succès le test de la lutte contre le coronavirus, apparu dans ce pays fin 2019 avant de se propager à travers la planète où il continue de faire des ravages, avec un net rebond en Europe où l'Espagne a dépassé la barre des 500.000 cas.

Le regain de la pandémie de Covid-19, qui a fait près de 900.000 morts, continue aussi de perturber le monde du sport, avec la star du football français Kylian Mbappé testé positif et le forfait de l'Australienne Ashleigh Barty au tournoi de tennis de Roland-Garros. "Nous avons mené contre l'épidémie une grande bataille qui s'est révélée bouleversante pour nous tous. Nous avons traversé une épreuve historique et extrêmement ardue", a déclaré le président chinois Xi Jinping. Il a remis mardi des médailles à quatre "héros" du personnel médical, devant des centaines d'invités portant des masques qui avaient pris place dans l'imposant Palais du peuple, au bord de la place Tiananmen, à Pékin.

La Chine ne compte officiellement que 4.634 morts du Covid-19 et les autorités ont largement endigué la maladie dans le pays. Seuls une poignée de nouveaux cas journaliers sont désormais recensés. Mais le pays est dans le climatiseur des Etats-Unis, qui remettent notamment en cause sa gestion de l'épidémie et l'accusent d'avoir caché la sévérité du nouveau

coronavirus, découvert fin 2019 dans la ville de Wuhan (centre).

Aux Etats-Unis, qui comptent le plus grand nombre de cas de Covid-19 dans le monde (6,29 millions de cas et près de 190.000 décès), la crise du coronavirus prend un tour de plus en plus politique à l'approche d'élection présidentielle. Donald Trump a accusé lundi le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden et sa colistière Kamala Harris de développer une "rhétorique anti-vaccins irresponsable".

Nombre d'experts craignent que le président américain ne fasse pression pour faire autoriser un vaccin contre le coronavirus avant la présidentielle du 3 novembre, les scientifiques estimant improbable, mais pas impossible, que les essais cliniques donnent des résultats intermédiaires dans les deux prochains mois.

Joe Biden a expliqué lundi qu'il voudrait "voir ce qu'en disent les scientifiques". "Je veux une transparence totale sur ce vaccin", a-t-il ajouté, accusant le milliardaire républicain de "saper la confiance du public" en politisant des questions de santé publique.

Après les Etats-Unis, l'Inde est désormais le deuxième pays du monde recensant le plus grand nombre de cas de Covid-19 (4,2 millions) et dépasse le Brésil. Ce qui n'a pas empêché les autorités d'annoncer mardi la réouverture, le 21 septembre, du Taj Mahal, principale attraction

touristique du pays, avec de strictes restrictions sanitaires. L'Inde qui enregistre depuis août des records mondiaux quotidiens de hausse du nombre de cas de Covid-19 s'emploie à tenter de relancer ses activités alors que son économie a durement souffert de la crise sanitaire.

En Europe, la rentrée s'accompagne d'un rebond de cas du Covid-19 qui inquiète fortement. L'Espagne, pays européen parmi les plus touchés par la pandémie, a dépassé la barre des 500.000 cas diagnostiqués, selon le dernier bilan publié lundi par le ministère de la Santé. "La situation est bien plus favorable" qu'au printemps, a cependant souligné l'épidémiologiste en chef du ministère de la Santé, Fernando Simon. "Mais nous restons dans une phase ascendante". Malgré le contexte préoccupant, les écoles ont rouvert dans le pays, même si de nombreux parents refusent de renvoyer leurs enfants en classe, en dépit de la menace de sanctions.

En France, le Conseil scientifique mis en place par le gouvernement a rendu un avis "favorable" pour raccourcir à sept jours la durée d'isolement des personnes testées positives au coronavirus et des cas contacts, contre quatorze actuellement.

Plus de 4.000 nouveaux cas de Covid-19 ont été comptabilisés ces dernières 24 heures dans le pays, un chiffre en retrait par rapport aux trois jours précédents, où les nouveaux cas s'étaient

élevés entre 7.000 et 9.000.

Le monde du sport a été fortement secoué par la pandémie. Après avoir déjà déclaré forfait pour l'US Open à cause de l'épidémie, l'Australienne Ashleigh Barty, numéro un mondial du tennis, qui avait remporté Roland Garros l'an dernier, a renoncé à se rendre à Paris, évoquant "les risques sanitaires".

Reporté à l'automne en raison de la pandémie, Roland-Garros doit démarrer le 27 septembre avec une voilure réduite, un public masqué, et des joueurs cantonnés dans deux hôtels des environs et soumis régulièrement à des tests.

Du côté du football, l'international français Kylian Mbappé, testé positif au Covid-19, a dû déclarer forfait pour le match à huis clos contre la Croatie prévu mardi soir à Saint-Denis, près de Paris. Ses coéquipiers Paul Pogba et Houssem Aouar, qui avaient contracté le virus fin août, ont également raté leur convocation au sein de l'équipe championne du monde. Et un nouvel international grec, dont l'identité n'a pas été révélée, a été testé positif au Covid-19 au retour de l'équipe de Grèce du Kosovo.

Malgré les incertitudes, les Jeux de Tokyo 2020, reportés en raison du coronavirus, doivent avoir lieu l'an prochain "à tout prix", étant donné les efforts déployés par les athlètes pour être prêts, a déclaré mardi la ministre japonaise des Jeux olympiques Seiko Hashimoto.

Le traitement grâce au plasma, "lueur d'espoir" en Egypte

Le traitement du nouveau coronavirus grâce au plasma représente une "lueur d'espoir" en Egypte, pays de 100 millions d'habitants au système de santé fragile et qui cherche à stimuler les dons du sang, habituellement faibles. "Le coronavirus est un de ces virus qui n'ont pas de manuels (...) nous combattons un ennemi inconnu, donc toute forme de traitement est une lueur d'espoir à laquelle nous devons nous accrocher", a expliqué à l'AFP Ihab Serageldin, directeur du Centre national de transfusion sanguine en Egypte.

Quand une personne contracte la maladie Covid-19, son corps produit des anticorps pour combattre le coronavirus. Ils sont concentrés dans le plasma, la partie liquide du sang. Le traitement consiste à prélever les anticorps sur des personnes ayant été contaminées mais s'étant rétablies, ce qu'on appelle le plasma convalescent, et à l'injecter à des malades.

Le président américain Donald Trump a annoncé fin août l'autorisation en urgence de la transfusion de plasma sanguin de personnes guéries du coronavirus à des patients hospitalisés. Selon M. Serageldin, la méthode est prometteuse dans l'attente d'un vaccin. Depuis avril, il mène une campagne visant à pousser les quelque 79.000 patients guéris en Egypte à faire don de plasma.

Près de 100.000 cas de nouveau coronavirus, dont plus de 5.500 décès, ont été recensés en Egypte depuis le début de la pandémie, selon les chiffres officiels. Selon le ministère de la Santé, qui ne donne pas de détail, les prélèvements de plasma chez les patients guéris ont déjà été utilisés. Parmi ceux ayant donné leur sang, Mohamed Fathi, 25 ans, avait contracté le virus en mai pendant la fête musulmane de l'Aïd el-Fitr.

Convalescent, il est déterminé à aider les autres patients en donnant ses anticorps. "Perdre le goût a été une expérience terrible. Vous avez l'impression de manger juste pour manger", a-t-il confié à l'AFP, en faisant un don au Centre national de transfusion au Caire. "Je suis venu donner aujourd'hui car je ne voulais pas que quelqu'un d'autre traverse ce que ma famille et moi avons traversé. Donc si je peux aider ne serait-ce qu'une personne, c'est une bonne chose", a-t-il ajouté, expliquant que son père avait lui aussi contracté le virus.



Le traitement au plasma s'est révélé efficace selon certaines études pour traiter le virus Ebola ou le SRAS, qui est de la même famille que le nouveau coronavirus. Mais tous les experts s'accordent à dire qu'il faudrait davantage d'essais cliniques pour comparer le plasma aux soins standard.

Des tests cliniques réalisés en Bolivie, en Colombie, en Inde, au Mexique, au Pakistan, en Corée du Sud, au Royaume-Uni et en Egypte, ont toutefois montré des résultats encourageants.

Selon M. Serageldin, seuls les donneurs âgés de 18 à 60 ans ayant des anticorps d'une certaine qualité peuvent donner leur plasma en Egypte. Ils sont plus de 200 à l'avoir déjà fait, et chaque don peut aider deux patients.

"Les dons de sang sont faibles en général en Egypte, donc nous travaillons à sensibiliser le public", a-t-il assuré. La faiblesse des dons a conduit Ahmed Mostafa, un cadre dans la publicité de 37 ans, à créer une application appelée Mosanda ("soutien") afin de mettre en contact les patients guéris

et les malades. M. Mostafa, ayant lui-même guéri d'une infection au nouveau coronavirus, a mis au point l'application en s'appuyant sur l'aide d'un médecin et d'un développeur internet. "Nous voulons être le lien entre les patients", a-t-il expliqué, reconnaissant que son application connaît pour le moment peu de succès.

La presse locale a fait état en juin de l'apparition d'un marché noir pour le plasma de patients guéris, évoquant un coût de 20.000 livres (plus de 1.000 euros) par don. En réponse, l'institution islamique sunnite Al-Azhar a fustigé ceux qui "profitent de la pandémie", estimant que la loi islamique ne le permettait pas.

42 cas de Covid-19 parmi des employés de l'ONU et leurs proches en Syrie



Une quarantaine de cas de nouveau coronavirus ont été recensés parmi des employés de l'ONU et leurs proches en Syrie, a indiqué mardi à l'AFP un

responsable des Nations unies, constatant une vaste propagation du virus dans le pays en guerre. Quelque 200 personnes --des employés d'agences onusiennes et leurs

proches-- "présentaient des symptômes de la maladie Covid-19", a précisé à l'AFP Jens Laerke, un porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) basé à Genève. Selon lui, "42 membres du personnel de l'ONU et leurs proches ont été testés positifs au Covid-19".

Mais il n'a pas été en mesure d'indiquer combien de personnes au total avaient été testées à ce stade et il n'a pas communiqué la nationalité des personnes concernées. En revanche, M. Laerke a souligné que plusieurs agences de l'ONU, dans toute la Syrie, étaient touchées. "Tous les membres du personnel de l'ONU affectés --à l'exception de trois ayant nécessité une évacuation médicale-- présentent des symptômes bénins", a-t-il ajouté, soulignant que la Syrie connaissait "en ce moment (...) une hausse significative" des cas de Covid-19. "Nous pensons que (...) les cas réels dépassent ceux qui sont officiellement enregistrés", a-t-il relevé.

La Syrie a recensé 3.229 cas de contami-

nation, dont 137 décès dans les zones contrôlées par le gouvernement, selon les chiffres du ministère de la Santé. Mais médecins et militants s'inquiètent depuis plusieurs semaines sur les réseaux sociaux d'une explosion du nombre de patients atteints par le virus.

L'ONG Human Rights Watch a déploré début septembre des failles dans la protection des professionnels de santé engagés dans la lutte contre le nouveau coronavirus en Syrie, estimant que "les chiffres officiels" ne correspondaient pas "à la réalité sur le terrain".

Le ministère de la Santé a reconnu récemment ne pas toujours avoir "la capacité de mener des dépistages à grande échelle dans les différentes provinces".

Comme de nombreux secteurs en Syrie, celui de la santé a été fortement touché par la guerre qui a éclaté en 2011, des hôpitaux ayant été bombardés, des médecins blessés ou forcés de fuir les combats et des infrastructures sous-équipées.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT MODIFICATIF
N° 35/2020/BP**

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que l'avis d'appel d'offres N° 35/2020/BP est modifié comme suit :
Le 29/09/2020 à 11 h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Mise à niveau de la ville d'Azrou : Travaux d'aménagement des quartiers Tadj et Tibouqlaline à la ville d'Azrou « Province d'Ifrane ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante Mille Dirhams (60 000,00 Dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Million Sept Cent Vingt Neuf Mille Deux Cent Dirhams (4 729 200,00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane avant le 28/09/2020 à 11 h 00mn (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
B	3	B1 ; B3 ; B4 et B11

N°7032/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 33/2020/BP**

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que l'Appel d'Offres Ouvert N°33/2020/BP est modifié comme suit :

Le 22/09/2020 à 11h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Travaux de réalisation de projet :

- **Alimentation en eau potable des Douars Aguelmam Azougagh, Ait Bouziane, Ait Nacer, Ait Saaid Taaricht, Senoual et Boufarh à la CT Oued Ifrane « Province d'Ifrane »**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante Mille Dirhams (60 000,00 Dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois Million Cinq Cent Quatre Vingt et Onze Mille Cent Huit Dirhams (3 591 108,00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DAFP, du Conseil Provincial d'Ifrane.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
C	4	C1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7031/PA

SEVERAL SERVICES
S.A.R.L.A.U
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 10 AOÛT 2020, il a été établi les statuts d'une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION: « SEVERAL SERVICES » SARL.A.U
• Nettoyage des locaux professionnels, ou immeubles

d'habitation. • Entretien des bureaux, époussetage, aspiration, des espaces verts...
SIEGE SOCIAL : GROUPE ATAKKADDOUM GH2-17, 2EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été at-

tribuées aux associés : - Mr. ERRIAAHI EL IDRISSE MOHAMMED 1000 parts
GERANCE : la société est gérée par MR ERRIAAHI EL IDRISSE MOHAMED..
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
II/ Le dépôt légal a été effectué par le CRI de Casablanca le 01/09/2020.

N°7034/PA

03/09/2020 : تشارفت في :

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم خريبكة
دائرة أبي الجعد
جماعة تشارفت

الموضوع : طلب نشر إعلان

سلام تام بوجود مولانا الإمام .

إقليم خريبكة
دائرة أبي الجعد
قيادة الشكران.
جماعة تشارفت
إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة

يعلن رئيس المجلس الجماعي لتشارفت أنه ستجرى يوم 2020/10/25 بجماعة تشارفت امتحانات الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثالثة ودرجة مساعد تقني من الدرجة الثانية. يشارك فيها على التوالي المساعدون الإداريون من الدرجة الثالثة والمساعدون التقنيون من الدرجة الثالثة، الذين قضاوا 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصنف إلى غاية تاريخ إجراء هذه الامتحانات، ويحدد عدد المناصب المتباري في شأنها في منصب واحد لكل درجة.

يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الشؤون الإدارية والقانونية بجماعة تشارفت وذلك قبل يوم 2020/09/28 كآخر أجل لإيداع الترشيحات.

N°7033/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 34/2020/BP**

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que l'Appel d'Offres Ouvert N°34/2020/BP est modifié comme suit :

Le 22/09/2020 à 12h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Travaux de réalisation de projet :

- **Alimentation en eau potable de Douar Agdal à la commune Oued Ifrane**
- **Alimentation en eau potable de Douar Bekrit à la commune de Sidi El Mekhfi « Province d'Ifrane »**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un Million Cent Quatre Vingt et Onze Mille Trente Six Dirhams (1 191 036,00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DAFP, du Conseil Provincial d'Ifrane.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
C	5	C1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7030/PA

«STEAMMARPER SARL»
Rectification
de l'activité principale
Le procès verbal de l'AGE en date du 10/08/2020, de la société «STEAMMARPER» SARL, au capital social de 100 000,00 dhs, sise à Casablanca, 116 ALLEE DES MIMOUSAS AIN SEBAAa décidé de rectifier l'activité principale de la société comme suit :
TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le 02/09/2020 sous le numéro 744673

N°7023/PA

SET CAR SARL
Le procès verbal de l'AGE en date du 14/07/2020 de la société «SET CAR SARL» sise à Casablanca, 43 BLOC FARID 103 N°14 SIDI BERNOUSSI a décidé de ratifier les cessions de parts sociales suivantes :
- Mr MOUFID IMAD cède à Mr MOURADI HICHAM 2500 Parts Sociales.

- Changement de la forme juridique de la société du SARL à SARL A ASSOCIE UNIQUE
- Mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 07/09/2020 sous le numéro 745073.

N°7024/PA

Société «BOUSFIA» SARL
Au capital de 50.000,00 Dh
Siège social: 11 Rue Chouhada App n°4, 1ere Etage Berkane
Dissolution anticipée
Aux termes du PV de la décision de l'A.U en date du 07/01/2020, enregistré à Berkane le 04/02/2020 de la société «BOUSFIA» inscrite au RC à Berkane sous le n° 6357, il a été décidé ce qui suit:
-Dissolution anticipée de la société «BOUSFIA».
-Le siège de la liquidation est fixé à: 11 Rue Chouhada App n°4, 1ere Etage Berkane.
-Mr BOUSFIA Mohamed, associé unique et gérant est chargé de la dissolution anticipée de la Sté «BOUSFIA». Le dépôt légal a été effectué

du Tribunal de 1er Instance de Berkane sous le n° 336/2020.
N°7025/PA

POLYCONCETTO SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05 Février 2020, au siège sociale de la société POLYCONCETTO SARL AU au sis a 1-Rue Racine -Q- Val Fleuri Casablanca. ont décidé ce qui suit :
-La cession de Mille parts sociales (1000) appartenant à MR MOHAMED EL GHARBAOUI, au profit de MR ABDELLAH OÜFAKKIR.
- la démission de MR MOHAMED EL GHARBAOUI de ses fonctions de gérant de la société.
- la nomination de MR ABDELLAH OÜFAKKIR comme nouveau gérant de la société.
- Transfert du siège sociale de 1-Rue Racine -Q- val fleuri à Casablanca Sidi Othmane Lot jawhara.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 26 Février 2020 sous

le n° 732289.

N°7026/PA

AURELEX SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 Juillet 2020, au siège sociale de la société AURELEX SARL AU sis a LOT RIAD AL HADIKA IMM X NR9 TR 2 SIDI MOUMEN Casablanca. ont décidé ce qui suit :
-La cession de Mille parts sociales (1000) appartenant à MR ABDELLAH OÜFAKKIR, au profit de MR MOHAMED RACHIH.
-La démission de MR ABDELLAH OÜFAKKIR de ses fonctions de gérant de la société.
- la nomination de MR MOHAMED RACHIH comme nouveau gérant de la société
Le dépôt légal a été effectué

au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 17 Juillet 2020 sous le n° 740027.

N°7027/PA

ZEYF INDUSTRIE SARL
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 aout 2020 à Casa, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont:
- Dénomination : «ZEYF INDUSTRIE»
- Objet : L'achat, la vente, la distribution, L'afabrication, l'importation et l'exportation.
- Forme juridique : SARL
- Siège social : 59-Bd Zrktouni Res Les Fleurs Casablanca.
Capital social : 100.000,00 Dhs, divisé en 1000

parts sociales de 100,00 Dhs chacune attribuées comme suit : Mr Abdelmajid BANGRI : 200 Parts
Mr. Anwar MANOUT: 200 Parts
Mr Youssef LAABDI: 200 Parts
Mr Mohamed Ridha CHOUK: 200 Parts et Mr Moulay Driss CHEDDADI: 200 Parts.
- Durée : 99 ans.
- Gérance : est confiée pour une durée illimitée à Mr Abdelmajid BANGRI
- L'exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 03 Septembre 2020 sous le n° 744728.

N°7028/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION BEN MELLAL - KHEMFRA
PROVINCE DE FKIH BEN SALAH
COMMUNE DE FKIH BEN SALAH

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 07/2020 RESERVE AUX PME

Le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah, porte à la connaissance des concurrents que la séance d'ouverture des plis relative à l'AAO N°07/2020 concernant ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE FKIH BEN SALAH, prévue le 25/09/2020 à 11h est reportée à la date du 15/10/2020 à la même heure, et que la date limite de dépôt des échantillons est le Mercredi 14/10/2020 à 12h au lieu de 24/09/2020 à la même heure, les autres informations restent sans changements.

N°7029/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2020/BP

Le 05/10/2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Préfectoral de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Travaux de création d'une zone des activités traditionnelles et artisanales à la commune Ait Melloul, préfecture d'inezgane Ait Melloul.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 120.000,00 Dhs (Cent Vingt mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 4.761.706,80 Dhs TTC (Quatre millions Sept cent soixante et un mille sept cent six dirhams, 80 Cts, toutes taxes comprises.)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

a) Pour les concurrents installés au Maroc :
Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau :

Secteur	Classe	Qualification
A	3	A2

b) Pour les concurrents non installés au Maroc :
Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

N°7021/PA



Avis de Concours

Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik, organise un concours de recrutement d'un (01) Professeur d'Enseignement Supérieur Assistant Grade « A » (01).
Spécialité« Géographie » session du 15/10/2020.

Le concours est ouvert aux candidats ayant un Doctorat ou Doctorat d'Etat. Ou tout autre Diplôme reconnu Equivalent.

Dossier de Candidature:

- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik.
- Autorisation de participation au concours pour les Fonctionnaires.
- Attestation de Travail pour les Fonctionnaires.
- Deux (02) copies légalisées des Diplômes
- 02 Copies de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers
- Une copie de la Thèse.
- Deux Copies de tous les Travaux de recherches
- Deux (02) copies légalisées de la C.I.N.
- Deux (02) Extraits d'acte de naissance récents
- Deux (02) exemplaires du Curriculum Vitae.

Les candidats doivent postuler et déposer leur dossier sur la plateforme : <https://econcours.univh2c.ma/>

Dernier délai de dépôt des dossiers de candidature avant le 30/09/2020

N°7022/PA

« NADOR DES COMPTES SARL D'AU »
 TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION STATUTAIRES.
 R.C NADOR N° 14965
 I/ Aux termes de ses décisions en date du 16/12/2020 l'associé unique de la Sté « NOUMAYS CAR » SARL D'AU au capital de 500.000,00 DH dont le Siège social était fixé à CENTRE DAR AL KABDANI, DRIOUCH. A décidé:
 - De transférer le siège social sus - mentionné à : RUE SEVILLA IMMEUBLE 10 LOTISSEMENT GAYMOU 4EME ETAGE APPT N° 4D, NADOR.
 II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T de 1ere instance de Nador le 02/09/2020 sous le N° 2972.

N°7014/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION REGION SOUSS MASSA DIRECTION PROVINCIALE D'INEZGANE AIT MELLOUL
 SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Séance publique)
 Réservé aux petites et moyennes entreprises
 APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 30/EXP-INZ/2020
 Le 02/10/2020 à 11h00 min, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de L'AREFSMAlnzegane Ait

Melloul à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix en 3 lots pour :
 Lot 1 : Achat de fournitures de bureau, fournitures informatiques et produits d'impression et de reprographie pour la gestion du projet de l'enseignement préscolaire à la direction provinciale à Inezgane Ait Melloul.
 Lot 2 : Achat de matières et fournitures d'enseignement pour la gestion du projet de l'enseignement préscolaire à la direction provinciale à Inezgane Ait Melloul.
 Lot 3 : Achat de produit d'hygiène et de désinfection pour la gestion du projet de l'enseignement préscolaire à la direction provinciale à Inezgane Ait Melloul.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Académie régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa d'Inezgane Ait Melloul - Service des Affaires Administratives et Financières, situé à Bv Moulay Abdellah à Inezgane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme:
 • Lot 1 : Deux dirhams, 2000,00DHs.
 • Lot 2 : Quatre mille dirhams, 4 000,00 DHs.
 • Lot 3 : Mille dirhams, 1000,00DHs.
 L'estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage en toutes taxes comprises à :
 • Lot 1 : 199 982,25DHs (Cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux dirhams vingt-cinq centimes).
 • Lot 2 : 399 828,48DHs (Trois cent qua-

tre-vingt-dix-neuf mille huit cent vingt-huit dirhams quarante-huit centimes).
 • Lot 3 : 49 995,00DHs (Quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - soit transmettre et déposer par voie électronique au portail des marchés public.
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la direction précitée.
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de ladite Direction précitée.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres tels qu'ils sont indiqués au niveau de l'article 12 du règlement de la consultation doivent être déposés dans le bureau de la direction provinciale d'ordre avant 01/10/2020 à 16 h 30 min
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.
 N°7015/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE LA SANTE
 DIRECTION REGIONALE REGION DE CASABLANCA - SETTAT
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°07-2020
 Le 06 Octobre 2020 à 10 h 30 mn, il sera procédé dans la

salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : « ACHAT DE REACTIFS POUR LE DEPISTAGE NEONATAL DE L'HYPOTHYROIDIE CONGENITALE DESTINES A LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT EN 2 LOTS SEPARES :
 LOT N°1 : REACTIFS T3, T4 ET TSH VEINEUX.
 LOT N°2 : KITS DE REACTIFS ET KITS DE PRELEVEMENT ».
 Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à :
 Lot n°1 : 5.000,00 MAD (Cinq mille dirhams).
 Lot n°2 : 20.000,00 MAD (Vingt mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 LOT N°1 : 80 480,40 MAD (Quatre-vingt mille quatre cent quatre-vingt Dirhams et quarante centimes).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef;
 • Soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception ;
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 • Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.
 • Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef ; avant 12h00 du matin du 05 Octobre 2020.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 N°7016/PA
 O3C- SARL AU
 CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 26.08.2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
 Dénomination: O3C
 Forme Juridique : SARL AU.
 Objet:
 - CONSEIL DE GESTION,
 - NEGOCIANT,
 - TRAVAU DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).

Siège Social : 46 Boulevard Zerkatouni 3 Eme Etg Apt N°6, Casablanca.
 DUREE : 99 ans.
 Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
 • M. EL MARZOUGUI MUSTAPHA : 1000 parts sociales.
 GERANCE :
 - Monsieur EL MARZOUGUI MUSTAPHA , gérante unique.
 La société est engagée par la signature du gérant unique M. EL MARZOUGUI MUSTAPHA.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 07.09.2020 sous le N° 744989. La Société est immatriculée au RC sous N° 471103.
 N°7017/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CERCLE DE MIDELT
 CAIDAT DE ZAIDA
 COMMUNE TERRITORIALE ZAIDA
 AVIS DE DEPOT
 Le Président de la commune territoriale de Zaida annonce au public, l'ouverture de l'enquête publique relative au Plan développement du centre de Boulaajoul N° : PDAR/AUER-M/01/2020, au siège de la commune territoriale de Zaida , pendant une période d'un mois à partir du : 21 /09/2020 au : 23/10/2020.
 Le dossier et le registre seront mis à la disposition du public au siège de la Commune , afin d'inscrire leurs observations.
 N°7018/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TARRAJNT
 CERCLE TARRAJNT
 CAIDAT IMMOULASS
 COMMUNE IMMOULASS

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le président de la commune **IMMOULASS** annonce que la commune Territoriale **IMMOULASS** organisera le 09 OCTOBRE 2020 à 10 heures du matin au siège de cette commune un concours d'aptitude professionnelle pour l'année 2020 pour l'accès au grade Adjoint administratif 2^{ème} grade, échelle 7 au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le cadre des adjoint administratif 3^{ème} grade, échelle 6 au 31.10.2020

Dossier d'inscription
 - demande pour passer l'examen de compétence professionnelle
 - une copie de la carte d'identité national
 - la décision de nomination dans le grade adjoint administratif 3^{ème} grade.

Les demandes doivent être déposées au bureau du service personnel de la commune territoriale **IMMOULASS** avant le 30.09.2020.

N°7020/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TARRAJNT
 CERCLE TARRAJNT
 CAIDAT IMMOULASS
 COMMUNE IMMOULASS

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le président de la commune **IMMOULASS** annonce que la commune Territoriale **IMMOULASS** organisera le 09 OCTOBRE 2020 à 10 heures du matin au siège de cette commune un concours d'aptitude professionnelle pour l'année 2020 pour l'accès au grade Adjoint Technique 2^{ème} grade, échelle 7 au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le cadre des adjoint Technique 3^{ème} grade, échelle 6 au 31.10.2020

Dossier d'inscription
 - demande pour passer l'examen de compétence professionnelle
 - une copie de la carte d'identité national
 - la décision de nomination dans le grade adjoint Technique 3^{ème} grade.

Les demandes doivent être déposées au bureau du service personnel de la commune territoriale **IMMOULASS** avant le 30.09.2020.

N°7019/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO-
UNIVERSITAIRE
IBN ROCHD
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 079/2020/CHUIRC

Le 01/10/2020 à 11 heures 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 079/2020/CHUIRC Objet : ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (en 5 Lots séparés).

LOT N° 1 : PETITE FOURNITURE DE BUREAU

LOT N° 2 : BOITE ARCHIVE ET CLASSEMENT

LOT N° 3 : POCHELETTE - ENVELOPPE

LOT N° 4 : PAPETERIE

LOT N° 5 : FOURNITURE POUR PHOTOCOPIEUR ET

FAX

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN - Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : LOT N° 1 : 10 000,00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS)
LOT N° 2 : 500,00 DHS (CINQ CENT DIRHAMS)
LOT N° 3 : 10 000,00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS)
LOT N° 4 : 10 000,00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS)
LOT N° 5 : 10 000,00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

1 434 455,38 DHS/TTC (un million quatre cent trente quatre mille quatre cent cin-

quante cinq dirhams trente huit centimes toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN - Casablanca

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture

des plis. Les échantillons et la liste de colissage exigés pour tous les lots par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures de la direction générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue lahcen el arjoun-Casablanca, au plus tard le 30/09/2020 avant 14 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7008/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des Services
Service Marchés
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°06/2020

Le 06/10/2020 à 11H Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la Commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de

prix, Pour :
Achat de matériel d'entretien de l'éclairage public au profit de la commune de khemisset
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Commune de Khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.Marchéspublics.gov.ma

Le montant de cautionnement provisoire est fixé à la somme de 40000,00dhs (Quarante milles dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

1 979 258,40 DHS (un million neuf cent soixante dix-neuf mille deux cent cinquante huit dirhams quarante centimes TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatifs aux marchés publics

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Khemisset.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques concernant les articles mentionnés au dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Parc Communal de khemisset avant le 05/10/2020 à 12h (Date et heure limite pour le dépôt des échantillons ou autres).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7009/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE RAHALA

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

Pour accès au poste d'adjoint technique 2^{ème} grade échelle 07

Le président de la commune RAHALA déclare l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle pour accès au poste d'adjoint technique 2^o grade échelle 7 le 04/08/2020 à 9h00 au siège de la commune.

Cet examen est ouvert aux adjoints techniques 3^o grade, qui ont passé 06 années au moins de service effectif jusqu'à 30/6/2020 en tant que telle, le nombre de poste : un seul poste.

L'examen comprend les éléments suivants:

• ÉPREUVES ÉCRITES:

1 – Examen écrit en d'ordre général durée 3heures - coefficient 02

2 – Examen écrit de spécialisation durée 03 heures coefficient 03

• ÉPREUVE ORALE :

Test de spécialisation requise; durée 15 à 30 minutes ; coefficient 03.

Décerné pour chaque examen une note entre 0 et 20 et toute note inférieure à 5/20 est considérée éliminatoire.

Qualifié pour passer l'épreuve orale : les candidats obtenus une note comprise entre 10 et 20 sans avoir une note éliminatoire.

Ceux qui souhaitent participer, doivent déposer leur candidature au service de personnel.

Le dossier comprend les documents suivants:

1 - une demande écrite adressée au président du conseil

2 - une copie de la dernière décision de promotion

Le 22 septembre 2020 est la date limite pour accepter les demandes de mise en candidature.

N°7013/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 072/2020/CHUIRC

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que des modifications sont introduites au niveau du dossier d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 072/2020/CHUIRC (ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES) :

➤ **BORDEREAU DES PRIX – DÉTAILS ESTIMATIFS :**

Changement de la désignation des prix N° 4 et 8 du Lot N° 4.

➤ **L'ESTIMATION DE L'APPEL D'OFFRES :**

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 769 649,32 DHS/TTC (Un million sept cent cinquante deux mille quatre cent quarante neuf dirhams et trente deux centimes toutes taxes comprises).

Au lieu de :

1 852 449,32 DHS/TTC (Un million huit cent cinquante deux mille quatre cent quarante neuf dirhams et trente deux centimes toutes taxes comprises).

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures Direction du Centre Hospitalo Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN - Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°7012/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
KHOUBRIGA

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT

N° 20/2020/DPETLE/ Khouribga

Objet : Fourniture et Pose de panneaux de Signalisation Verticale et dispositifs de sécurité pour la RR 401 du PK 163+500 au PK 166+900 et au PK 139+200 (Nouvelle Classification : RN 25 du PK 163+500 au PK 166+900 et au PK 139+200) -Province de Khouribga-.

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la logistique et de l'eau de Khouribga porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offre N° 20/2020/DPETLE/ Khouribga, relatif à la Fourniture et Pose de panneaux de Signalisation Verticale et dispositifs de sécurité pour la RR 401 du PK 163+500 au PK 166+900 et au PK 139+200 (Nouvelle Classification : RN 25 du PK 163+500 au PK 166+900 et au PK 139+200) -Province de Khouribga, prévu le 10/09/2020 à 10h, paru au Portail Marocain des Marchés Publics le 15/07/2020, et publié dans les journaux, LIBÉRATION paru le 16/07/2020 sous le N° 9068 et EL TITIHAD EL ICHTRAKI paru le 17/07/2020 sous le N° 12.594, est Reporté au 06/10/2020 à 10h.

N°7010/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة المحمدية
دائرة زنتات
جماعة سيدي موسى بن علي
مديرية المصالح
مكتب الموظفين

إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020

بناء على المرسوم رقم 2.10.453 بتاريخ 20 ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات .

بناء على المرسوم رقم 2.10.452 بتاريخ 20 ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات .

وبناء على قرار الوزير المتكبد لدى الوزير الأول المتكلف بتحديث القطاعات العمومية رقم 1175.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية.

وبناء على قرار الوزير المتكبد لدى الوزير الأول المتكلف بتحديث القطاعات العمومية رقم 1178.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية.

يعن السيد رئيس جماعة سيدي موسى بن علي بأنه سيجري يوم 19 أكتوبر 2020 بمقر إدارة الجماعة على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 وذلك وفق الجدول التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الإمتحان
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	يلتزم هذا الإمتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة لتأهيل جماعة سيدي موسى بن علي والمترشحين على 6 سنوات من الأقدمية في الدرجة إلى غاية 2020/12/31
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يلتزم هذا الإمتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة لتأهيل جماعة سيدي موسى بن علي والمترشحين على 6 سنوات من الأقدمية في الدرجة إلى غاية 2020/12/31

تودع الترشيحات بمقر الجماعة (مكتب الموظفين) قبل 15 أكتوبر 2020 ويشتمل الإمتحان على مايلي :

إختبار كتابي عام : يتعلق بالقطاع المعنى .
(مدة 3 ساعات ، المعامل 2 بالنسبة لإمتحان ولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية) (مدة 3 ساعات ، المعامل 2 بالنسبة لإمتحان ولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية)

إختبار كتابي خاص : يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين للمتقدمين للدرجة المرشحة بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.
(مدة 3 ساعات ، المعامل 3)

الإختبار الشفوي : تناقش فيه لجنة الإمتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الإقتضاء ومهامه وتخصصه وتعتبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المرشحة للمتقدم بشأنها .
(المدة 30 دقيقة المعامل 3)

N°7011/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MÉLANGE	EN VITESSE	MINI-MÔME	MONTICULE FIN DE VERBE	TRAIN À GRANDE VITESSE	TRÈS RUSÉ	RACOLA-GE EN ARGOT	QUI NE FUÏT PAS
LICENCE							
					VEÏNE		
QUASIM-ENT DOUBLE	LETTRÉS DE RABAT FILM		APERÇU EN TÔLE		ESPIONNA	ENLÈVE-NT	
SIFFLÉ EN TOURNÉE				GAZ RARE ÉTEND-ARD			
		À L'ENVERS: ARGENT			DE BAS EN HAUT: ABHORRE	LETTRÉS DE TACITE	
ÈRE ARTICLE ESPAGNOL		CRACK	QUARTIER DE FÈS	VOYELLES		VARIANTE DE HÉ SUR-LE-CHAMP	
LIONS	FABULEL-SEMENT POPULAIRE NOUVEAU						
						LETTRÉS DE PLOTIN	MISÉR-ABLE
À L'ENVERS: DEMON-STRATIF		BENËT	CONJON-CTION	FIN DE PARTIE		MARQUE UNE ÉMOTION VIVE	MONAR-QUE
CAVALIER ARMÉ D'UN MOUSQUET	AMIE DE NIETZS-CHE			À L'ENVERS: ROC			
CABOCHE				EN VEDETTE		BÊTASSE	

Solution mots flechés d'hier

SALOUSIE	P	FROUS-SARDE EN MARS	CHINH-SERIES	INFON-DEE	N	BALAI VENUE AU MOND	A	QUOTE-PART	BLÉ ROUMAIN	L	ÉTALAGE DE LUXE
	P	PERSIENNE							ANNONCE SUITE		ET
FABRI-QUE MÉTAL	U	SINE			LE MAL AIMÉ	FAUTE DE LANGAGE PIGE					CUIR
	O	R	PARTIE DE L'INDE	N	D	PELLI-ROULETTE LETTRES DE VIGO	M	A	O	MAL DIT	CHROM-ATISÉ
CHASSEUR D'OS	E	P									TAÏL
CRACK	U	BIEN REPRISÉ						RÉTRO-GRADÉ	PARTINA		IRA
	A	S	PÉTROLE BRUT			BÂFREUR	POLICE EN BAS				ORTEIL
SAUCHE ET GUINÉE	E	N	G	O	N	C	E	INDOCU-PÉ	POSSESSA		SA
SURFACE EN AIGUILLE PÉCHET AZOTE	A	I	G			ARRÊT MAZOUT		H	A	L	T
	S	U	P	E	R	F	I	C	I	E	ENLÈVE
RHÉSUS	R	H	E			ROULÉS FORME D'ÊTRE		LETTRÉS D'EGYPT	B	MÉTAL FIN DE VERBE	ÔR
SAISON VENDUES DU MONDE	E	T	E			ÉMINENT					EMERITE
	N	E	E	S		FRIVOLES					LEGERES

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- A lieu deux fois l'an
- 2- Le propre (L...)
- 3- Couches - Change
- 4- Risques - Notre satellite
- 5- Pourcentage de malades
- 6- Leste - Lui à Londres
- 7- Essaims - Madame Bovary
- 8- De en Italie - Pile - Coordonnant
- 9- Décodées - Porte charge
- 10- Epoques - Bluff

VERTICALEMENT

- 1- Urodèle d'Europe
- 2- Conclusion
- 3- Financière
- 4- Engorgé - Coutumes
- 5- Possessif - Repos diurne
- 6- Rapide de France - Enzyme
- 7- Faits
- 8- Le mal d'aimer - Eau de France
- 9- Au plus haut point
- 10- Attachée - Manquée

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	M	P	O	T	E	N	T	E	S
2	M	A	U	R	E	S		A	M	E
3	A	N		O	I	S	E		E	T
4	G	I	M	B	L	E		T	U	
5	I	G		E	L		I	R		P
6	N	A	T		E	C	R	I	T	E
7	A	N	I	S		R	E	P	A	S
8	I	C	T	E	R	E		O	R	E
9	R	E	O	R	I	E	N	T	E	E
10	E	S		T	A	S	S	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

9	6			3	7			
2				3	5			
	8	3		1				
	6			2	7	1		
4	2	1		7	6	5		
3	7	4				8		
		7		4	9			
	3	2				8		
8	9			1	3			

Moyen

1			7					6
		6	9			2	4	8
	9					7		
3	1		4					8
			8	7				
	6		5			7	2	
		1					9	
7	5	9			1	6		
2			9					4

Difficile

5			4	3	9			
				4	5	1		
			6	5				
	5		2	3				
2		7		8		6		
		5	1	7				
			3	5				
3	7	2						
5	1		7					9

Expert

1			9	5				
	7		3	1				
	4	5						7
				6	8			
5	8						1	9
		1	9					
7					2	6		
			8	4			3	
		8	6					4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	1	5	6	4	8	3	7	9
6	3	8	2	7	9	4	1	5
7	9	4	1	5	3	8	2	6
1	4	6	3	2	5	9	8	7
5	2	9	4	8	7	6	3	1
8	7	3	9	1	6	2	5	4
9	5	1	8	6	2	7	4	3
4	6	2	7	3	1	5	9	8
3	8	7	5	9	4	1	6	2

Moyen

1	6	5	9	7	8	3	2	4
8	4	7	2	3	1	9	5	6
9	3	2	5	6	4	1	8	7
4	5	8	6	1	7	2	9	3
7	9	1	3	5	2	6	4	8
6	2	3	4	8	9	5	7	1
5	8	9	1	4	6	7	3	2
3	1	4	7	2	5	8	6	9
2	7	6	8	9	3	4	1	5

Difficile

8	6	1	9	2	3	7	5	4
9	7	4	6	8	5	2	3	1
5	2	3	4	7	1	9	8	6
4	5	7	3	6	8	1	9	2
1	3	6	2	9	7	8	4	5
2	9	8	1	5	4	3	6	7
6	1	9	8	4	2	5	7	3
3	4	5	7	1	9	6	2	8
7	8	2	5	3	6	4	1	9

Expert

9	3	5	6	8	1	2	4	7
4	8	7	9	2	3	5	6	1
2	6	1	4	5	7	8	3	9
6	2	3	5	7	9	1	8	4
5	1	4	2	6	8	9	7	3
8	7	9	1	3	4	6	5	2
7	5	8	3	9	2	4	1	6
3	4	2	8	1	6	7	9	5
1	9	6	7	4	5	3	2	8

Sport

Sénégal et RDC, deux sparring-partners de taille pour le Onze national

La Centrafrique veut délocaliser le match contre l'EN sur un terrain neutre

Après une absence forcée ayant duré presque une année à cause de la pandémie du Covid-19, le Onze national retrouvera de nouveau le chemin des stades. Les deux prochaines fenêtres du mois d'octobre seront savamment exploitées via des matchs tests contre des sparring-partners de renom sur la scène continentale.

Ainsi, la sélection marocaine aura à affronter le 9 octobre son homologue sénégalaise, finaliste de la dernière CAN égyptienne, avant de défier le 13 dudit mois la République démocratique du Congo. Deux belles affiches qui en temps normal auraient drainé un grand nombre de spectateurs, mais circonstances obligent, ces matches se joueront à huis clos à partir de 19 heures au Complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat.

Se mesurer au Sénégal et à la RDC, deux adversaires aguerris qui comptent dans leurs rangs respectifs des éléments de premier ordre, ne peut être que bénéfique pour l'EN qui aura à cœur

d'entamer son come-back à la compétition, même si c'est à titre amical, sur de bonnes notes. Ça sera en tout cas l'occasion pour le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic qui, depuis sa prise de fonction, n'a pas eu assez de temps pour se faire une idée sur son groupe, de pouvoir travailler avec lui dans les meilleures conditions.

A noter que ces deux matches amicaux, tant souhaités par l'ensemble des sélectionneurs du continent, entrent dans le cadre de la poursuite des préparatifs pour les éliminatoires de la CAN 2021 qui, rappelons-le, n'aura lieu qu'en 2022 tout en gardant l'appellation.

À ce propos et si les conditions le permettent, et c'est d'ailleurs le souhait de tout le monde, la prochaines sorties des partenaires de Hakim Ziyech sont programmées entre le 9 et le 17 novembre et l'adversaire à affronter en deux temps de suite sera l'équipe de Centrafrique, et ce pour le compte des 3èmes et 4èmes journées des éliminatoires, groupe E.



En ce qui concerne la rencontre de la troisième manche prévue au Maroc, la Fédération centrafricaine de football a formulé une demande de délocalisation de ce match sur un terrain neutre, sous prétexte de l'augmentation du nombre de cas de contaminés au nouveau coronavirus dans notre pays. Une requête qui a peu de chances d'aboutir dans la mesure où le Maroc offre toutes les garanties nécessaires de sécurité sanitaire pour la tenue d'un match de cette envergure qui plus est aura lieu en novembre. Entre-temps, Casablanca et Rabat ont été retenues pour offrir le cadre de la demi-finale et de la finale de la Coupe de la Confédération en septembre courant et octobre prochain.

Il convient de signaler que dans la course pour la CAN camerounaise, le Onze national figure, comme précité, dans le groupe E aux côtés des sélections de Mauritanie, de Centrafrique et du Burundi. L'EN avait mal entamé sa campagne de qualification, se faisant accrocher à domicile,

et contre toute attente, par l'équipe de Mauritanie (0-0), avant de se ressaisir en s'imposant en déplacement sur le Burundi par 3 à 0.

Une fois la page de la double confrontation contre la sélection centrafricaine tournée, resteront encore pour l'EN deux matchs qui auront lieu entre le 22 et le 30 mars 2022 : La Mauritanie en déplacement et le Burundi à la maison.

Au tableau du classement et après deux manches disputés, le Onze national, avec quatre unités au compteur, partage la pole position avec la Mauritanie mais avec une meilleure différence de buts (+3 contre +2), devant l'équipe de Centrafrique (3 pts), alors que le Burundi ferme la marche (0 pt). Sachant que les deux premières sélections de chaque groupe seront présentes à la 33ème édition de la CAN, à l'exception de la poule F où seule une équipe balisera son chemin pour les phases finales du fait que ce groupe comprend le Cameroun qualifié d'office.

Mohamed Bouarab

Mise à jour de la Botola

Duel à distance entre le Raja et le WAC



Dans le cadre de la mise à jour du calendrier de la Botola Pro D1, deux rencontres sont prévues ce soir comptant pour la 22ème journée : ça sera un duel à distance entre le Raja, leader, et le Wydad, troisième du classement.

Ainsi, l'Ensemble sportif Moulay Ab-

dellah à Rabat abritera à 17 heures le choc ASFAR-WAC tandis qu'à partir de 20 heures au Complexe Mohammed V à Casablanca, le Raja sera à l'épreuve du Rapid Oued Zem.

Sur le papier, la partie s'annonce compliquée pour les Rouges qui retrouvent la

compétition après avoir été contraints au repos suite à la contamination au Covid-19 de bon nombre de joueurs. Toujours sur le papier, l'adversaire du jour semble prenable pour les Verts mais gare à l'excès de confiance et les Rajaois en savent quelque chose après leur défaite surprise à domicile contre l'Itihad de Tanger, l'un des mal barés du concours.

Avec un total de 45 pts et deux autres matches en moins pas du tout gagnés d'avance face au Difaâ Hassani d'El Jadida et au Wydad, les Verts sont tenus plus que jamais de rectifier le tir afin que le doute ne s'installe pas dans les esprits des joueurs. Il faudrait cravacher dur pour pouvoir se défaire de cette équipe d'Oued Zem en quête de points (12ème avec 27 pts et un match en retard contre le HUSA) afin d'assurer son maintien dans la cour des grands.

Pour ce qui est du classique ASFAR-WAC, ça sera une partie à placer sous le signe de l'équilibre. Les Militaires qui peinent à retrouver leur vitesse de croisière menant tout droit vers le podium auront fort à faire devant des Wydadis qui ont fait dans les ratages en cette phase post-confinement. Avec pas moins de trois autres

matches en retard devant le RBM, la RCAZ et le Raja et un cumul de points de l'ordre de 40, les protégés de Juan Carlos Garrido savent qu'ils ont un coup à jouer ce soir même s'il y aura des absences dont la plus en vue est celle du défenseur ivoirien Comara.

Quant aux Militaires qui aspirent à soigner davantage leur classement (6ème avec 34 pts et 2 matches en retard contre l'IRT et la RSB), une seule option se présente : la victoire, s'ils veulent continuer à entretenir l'espoir d'un retour à la compétition africaine ou arabe.

A souligner qu'avant ces deux matches, la commission antidopage a procédé, lundi dernier, à des contrôles au sein du Wydad et du Raja.

M.B

Programme

Mercredi

17h00 : ASFAR-WAC au Complexe Moulay Abdellah à Rabat
20h00 : Raja-RCOZ au Complexe Mohammed V à Casablanca

Retour à l'entraînement, retour au bercail pour Lionel Messi



Retrouvailles tendues. Lionel Messi a réintégré lundi le groupe du FC Barcelone après sa tentative infructueuse de quitter le club pendant l'été.

Peu après 16H00 locales (14H00 GMT), Messi est arrivé en voiture à la Ciutat Esportiva, le centre d'entraînement du Barça, en banlieue de Barcelone.

Pour sa première séance sous les ordres de Ronald Koeman, son nouveau coach, c'est en solitaire que Messi s'est entraîné, "comme le veut le protocole de la Liga", a indiqué photo à l'appui Barcelone dans un communiqué, puisque l'Argentin n'a pas encore fourni de test négatif au coronavirus.

Sobrement, l'histoire reprend donc entre

Messi et son club de toujours, où il a finalement décidé de rester, comme il l'a révélé vendredi dans un entretien à Goal.

Le sextuple Ballon d'Or, 33 ans, avait engagé cet été un explosif bras de fer avec le président blaugrana Josep Maria Bartomeu, en tentant de partir du club où il est arrivé à 13 ans et a fait toute sa carrière professionnelle.

Mais il a finalement cédé. Il a refusé de saisir la justice pour contester l'exorbitante clause libératoire qui lui était réclamée (700 M EUR), égratignant au passage le président Bartomeu, qu'il accuse d'avoir trahi une promesse de le laisser partir s'il le souhaitait.

Messi, qui a tout gagné et battu presque tous les records avec Barcelone, a affirmé que sa déci-

sion de partir avait été longuement mûrie, et prise avant même l'humiliation (8-2) infligée en Ligue des champions par le Bayern Munich, futur champion d'Europe. Et donc avant la fin d'une saison catastrophique, la première sans le moindre titre depuis 2008 pour les Catalans.

Sa décision de rester risque néanmoins de se retourner contre le Barça, auquel il n'est plus lié que pour une saison. Dès janvier, Messi sera autorisé à entrer en négociations avec d'autres clubs, et à partir du 30 juin 2021, il sera libre de tout contrat.

Désormais, l'Argentin va devoir réintégrer un groupe où il n'est plus en terrain conquis. En particulier aux yeux de l'entraîneur Ronald Koeman, avec qui, selon la presse espagnole, le courant n'est pas bien passé.

L'Argentin avait communiqué son désir de partir au lendemain d'une discussion avec Koeman, houleuse selon la presse. Messi aurait notamment reproché au successeur de Quique Setién de vouloir écarter son comparse en attaque et ami proche, l'Uruguayen Luis Suarez, à l'instar d'autres cadres comme Arturo Vidal, Ivan Rakitic ou Samuel Umtiti.

Suarez, qui s'est lui aussi rendu à l'entraînement lundi, pourrait être transféré à la Juventus Turin, tandis que Vidal est annoncé à l'Inter Milan. Quant à Koeman, il avait prévenu lors de sa première conférence de presse, alors que le différend avec Messi n'était qu'une rumeur, qu'il "voulait seulement des joueurs qui souhaitent être ici et tout donner".

Si la "Pulga" parvient à arrondir les angles avec le Néerlandais, et sous réserve d'un test négatif au coronavirus, il pourra retrouver les terrains dès samedi, lors d'un amical de pré-saison contre le Gimnastic Tarragone (D3). Ou à défaut, quatre jours plus tard face à Gérone (D2).

Son premier match depuis l'humiliation du Bayern en C1. Et le premier d'un long chemin pour reconquérir le club.

Javier Tebas : La Liga aurait survécu sans la "Pulga"

Le président de la Ligue espagnole de foot Javier Tebas a déclaré lundi qu'il ne s'était jamais sérieusement inquiété de l'impact qu'aurait eu sur le championnat espagnol le départ de Lionel Messi du FC Barcelone.

Après avoir tenté de quitter le Barça pendant l'été, le sextuple Ballon d'or s'est finalement résigné à y rester vendredi.

Interrogé lundi pour savoir si un possible départ du prodige argentin avait été une préoccupation pour lui, Tebas a répondu: "Une préoccupation sérieuse, non. Une préoccupation, oui."

"Nous voulons toujours avoir Leo chez nous", a-t-il déclaré. "Je l'ai dit à maintes reprises, c'est le meilleur joueur de l'histoire, et en tant que président de la Liga, j'aimerais qu'il termine sa carrière dans cette compétition."

"La Liga en tant qu'institution, en tant que marque se doit d'être au-dessus des joueurs et des clubs", a-t-il poursuivi. "Mais nous étions un peu inquiets car après vingt années, on le veut chez nous et pas dans un autre championnat."

D'après Tebas, un départ de Messi n'aurait pas affecté les revenus de la Liga issus des droits de diffusion. "Je ne pense pas, car nous avons déjà vendu 90% des droits pour les quatre prochaines saisons", a-t-il expliqué.

Mbappé positif au Covid-19



Lattaquant des Bleus et du Paris SG Kylian Mbappé a été testé positif au Covid-19 et a déclaré forfait pour le match France-Croatie devant avoir lieu hier soir à Saint-Denis, a annoncé lundi l'encadrement de l'équipe de France.

Le jeune Français, qui a pourtant participé à l'entraînement de veille de match lundi soir avant d'apprendre les résultats du test passé lundi matin, est le 7e joueur du PSG à avoir été testé positif, après notamment Neymar.

"Il a été placé à l'écart du groupe après la réception des résultats, à l'issue de l'entraînement, avant de regagner son domicile dans la soirée. Comme l'ensemble de la délégation, Kylian Mbappé avait subi un test préalable au rassemblement. Le résultat était négatif comme celui passé mercredi, à la demande de l'UEFA, dans le cadre de Suède-France" samedi, match où il

a marqué, a précisé l'encadrement des Bleus.

Le Français sera donc assurément absent jeudi pour le retour du PSG en Ligue 1, à Lens, comme six de ses coéquipiers dont la superstar Neymar et les Argentins Angel Di Maria et Leandro Paredes.

Il risque également de déclarer forfait pour le Classique de Ligue 1 contre Marseille, prévu dimanche: selon le protocole médical de la Ligue, chaque joueur testé positif doit être isolé pendant huit jours.

L'équipe de France, qui a joué samedi (1-0) en Suède son premier match depuis près de dix mois, a été touchée de plein fouet par la pandémie: Mbappé est le 4e joueur à déclarer forfait après un test positif.

Juste avant l'annonce de la liste des 23 joueurs convoqués pour le début de la Ligue des nations, Paul Pogba avait en effet dû renoncer, puis le Lyonnais Houssem Aouar quelques jours plus tard. Enfin, Steve Mandanda avait aussi dû quitter les Bleus vendredi matin, après deux tests positifs probablement dus à des "résidus" selon la Fédération (il avait auparavant guéri du virus attrapé dans son club de Marseille).

Les Bleus évoluent depuis lundi dernier dans une bulle sanitaire, enchaînant les tests PCR et se cloisonnant de l'extérieur, entre leur centre d'entraînement de Clairefontaine, leur hôtel de Stockholm ou le Stade de France, où ils se sont entraînés lundi en fin d'après-midi et où ils devaient affronter la Croatie mardi soir.


CREDIT AGRICOLE DU MAROC
DIRECTION CENTRALE DES ACHATS
5, Rue Salé, Hassan - Rabat

AVIS DES APPELS D'OFFRES

SEANCE NON PUBLIQUE

Il sera procédé en séance non publique, dans les bureaux de la Direction Centrale des Achats, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ci-dessous :

N° AOO	DATE ET HEURE	OBJET	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE	CONTACT
AOO 89/20	24/09/2020 à 09H00	Fourniture de prestations de services en mode régie	50 000,00 DH	Tél : 05 37 26 72 11 05 37 26 72 11 Aoussou.khatab@creditagricole.ma theonimi@creditagricole.ma khatab@creditagricole.ma
AOO 90/20	01/10/2020 à 09H00	Extension et maintenance de la solution SOTIMOBICONTROL	20 000,00 DH	Tél : 05 37 26 72 11 05 37 26 72 11 boussida.nabila@creditagricole.ma theonimi@creditagricole.ma khatab@creditagricole.ma

Les concurrents désirant soumissionner aux appels d'offres peuvent prendre contact avec les adresses sus mentionnées en vue de recevoir la version électronique des cahiers des charges.

Les plis fermés et scellés seront déposés à la Direction Centrale des Achats, à l'adresse susvisée.

A Wuhan, des supporters en larmes pour leur retour au stade

Un match nul peut parfois provoquer des émotions aussi fortes qu'une victoire. Les supporters du Wuhan Zall, club de foot de la ville chinoise où est apparu le nouveau coronavirus, n'ont pu retenir leurs larmes dimanche après avoir assisté à leur premier match depuis la pandémie.

Après un début de saison à huis clos, la Super League chinoise (CSL) est à nouveau ouverte à un nombre réduit de spectateurs, à la condition que ceux-ci aient été déclarés négatifs au Covid-19 à l'issue d'un test passé dans les 7 jours précédant la rencontre.

Dimanche, ils étaient environ 300 supporters de Wuhan à avoir fait le déplacement de 750 km jusqu'à Suzhou, pour voir leur équipe affronter l'un des prétendants au titre, le Beijing Guoan de Bruno Génésio.

Et l'émotion a été largement à la hauteur de leur si longue attente. Menés 2-0 à l'issue de la première période, le Wuhan Zall a réussi à recoller au score en marquant deux buts en l'espace de trois minutes lors de la deuxième mi-temps, pour arracher le nul (2-2).

"Quand nous avons égalisé, nous n'avons pas pu nous empêcher de fondre en larmes dans les tribunes", a raconté Gao Yajun, supporter de longue date, qui quittait Wuhan pour la première fois



depuis que le coronavirus y est apparu fin 2019.

Pendant quelques secondes, la maladie... et les distanciations sociales ont été totalement oubliées. Sautant dans tous les sens et se jetant dans les bras les uns des autres, les supporters du Zall ont

chanté et hurlé au son des tambours: "Wuhan! Wuhan!", bientôt rejoint par l'équipe et l'ensemble du staff du club wuhanais, rassemblés dans un coin du terrain pour les applaudir.

"Nous sommes vraiment heureux, et je sens que ce soir nous al-

lons avoir du mal à dormir", a ajouté Gao, 42 ans, les ongles peints en orange et blanc et affichant un masque au logo de son équipe.

Cela faisait des jours que l'excitation était à son comble pour les fans wuhanais, qui n'avaient plus

assisté à une rencontre de leur équipe depuis neuf mois.

Dès leur entrée dans le stade et pendant tout le match, tous sont restés debout et n'ont cessé de chanter pour encourager leur équipe.

"Nous avons des coeurs d'une sincérité absolue et nous restons unis à travers le vent et les vagues", ont entonné les fans dans le stade de Suzhou, toujours en grande partie déserté pour respecter les mesures de sécurité sanitaire.

Avant le début de la rencontre, ils avaient étendu à l'extérieur de l'enceinte une banderole pour remercier l'ensemble de la Chine de son soutien dans la lutte contre le coronavirus, qui a durement frappé leur ville.

Fin janvier, Wuhan et ses 11 millions d'habitants avaient été la première ville au monde à être confinée à cause du Covid.

Le blocage de la ville aura duré 76 jours.

Mais "maintenant, la vie a repris et nous sommes de retour au stade. Nous pouvons montrer au reste de la Chine et au monde entier l'esprit du peuple de Wuhan", s'est réjoui Gao.

"Wuhan est maintenant une ville sûre, j'espère que vous viendrez tous en visite à Wuhan. Et si vous êtes un fan de football, venez encourager l'équipe avec nous!", a renchéri Shi Anshi, 74 ans.

Salade de couscous



Ingrédients

- 300g de graines de couscous pré-cuites
- 4 belles tomates
- 1 oignon blanc haché finement
- 1 bouquet de persil haché finement
- 4 feuilles de menthe hachées finement
- 2 citrons pressés
- 3 cuil. à soupe d'huile
- Olives noires et vertes
- Sel et poivre

Préparation

Pelez les tomates, épépinez-les, et coupez-les en petits dés.

Dans un saladier, mélangez les grains de couscous avec les tomates, l'oignon, le persil, la menthe, le jus de citron, l'huile, le poivre et le sel.

Laissez au réfrigérateur gonfler pendant 1 heure. Au moment de servir, décorez la salade avec les olives noires et vertes.

Les glaces de la mer de Béring à leur niveau le plus réduit en 5.500 ans

Les glaces hivernales de la mer de Béring, dans le nord du Pacifique entre l'Alaska et la Russie, n'ont jamais été aussi réduites depuis 5.500 ans, selon une étude parue mercredi et réalisée à partir d'une seule carotte de tourbe prélevée sur une île.

L'équipe de chercheurs a analysé la végétation accumulée depuis 5.500 ans sur l'île non habitée de St. Matthew, et notamment les variations au fil des temps (et des couches de tourbe) de deux variétés de l'oxygène, les isotopes 16 et 18, dont la proportion est corrélée aux changements atmosphériques et océaniques, et aux précipitations.

La carotte de 1,45 mètre, prélevée en 2012, représente 5.500 années d'accumulation.

"Cette petite île au milieu de la mer de Béring a de facto enregistré ce qu'il s'est passé dans l'océan et l'atmosphère autour d'elle", explique dans un communiqué Miriam Jones, la chercheuse qui a mené l'étude à l'Université de l'Alaska puis au Bureau américain de recherche géologique.

La glace de l'Arctique et de la mer de Béring fond l'été et se reforme l'hiver, mais les observations satellites ne remontent qu'à 1979. L'intérêt de cette nouvelle analyse, publiée par la revue Science Advances, est de remonter beaucoup plus loin.

Pour l'Arctique, la réduction des glaces hivernales ces dernières décennies est nette et rapide, parallèlement au réchauffement et à l'augmentation de la concentration en CO2 de l'atmosphère. Mais la mer de Béring, ces dernières décennies, semblait stable, écrivent les auteurs de l'étude, à l'exception de 2018 et 2019, quand une forte réduction a été observée. La question était dès lors de savoir s'il s'agissait d'une anomalie ou d'une tendance.

"Ce que nous avons observé récemment est sans précédent depuis 5.500 ans", écrit Matthew Wooller, directeur de l'Alaska Stable Isotope Facility, qui a participé à l'analyse.

À ce rythme, les conditions sont désormais propices à une mer de Béring complètement "sans glace", concluent les auteurs, avec des conséquences en chaîne sur l'écosystème.